



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

CABRIÈRES D'AVIGNON ■ CAVAILLON ■ CHEVAL-BLANC
■ GORDES ■ LAGNES ■ LAURIS ■ LES BEAUMETTES ■
LES TAILLADES ■ LOURMARIN ■ MAUBEC ■ MÉRINDOL ■
OPPÈDE ■ ROBION ■ PUGET-SUR-DURANCE ■ PUYVERT ■
VAUGINES





SORGUE

SORGUE

Gordes

Lagnes

Cabrières d'Avignon

Cousteller

Les Beaumettes

Robion

Maubec

Les Taillades

Oppède

Cavailon

Cheval-Blanc

Mérindol

Puget sur Durance

DURANCE

DURANCE

COULON

DURANCE

2

6

2

LUBERON MONTS DE VAUCLUSE AGGLOMÉRATION

- **Date de création** : 1^{er} janvier 2017
- **Président** : Gérard DAUDET
- **16** communes
- **56 254** habitants
- **355 km²**
- **158 hab / km²**
- **176 ha** de zones d'activités économiques
- **47** bâtiments hors offices de tourisme

En 2019, LMV c'est :



Siège administratif



14 Structures multi-accueils Petite Enfance



La Maison de la Petite Enfance



2 Piscines



5 Offices de tourisme
(1 office et 4 bureaux d'information touristique)



2 lieux de Musiques actuelles



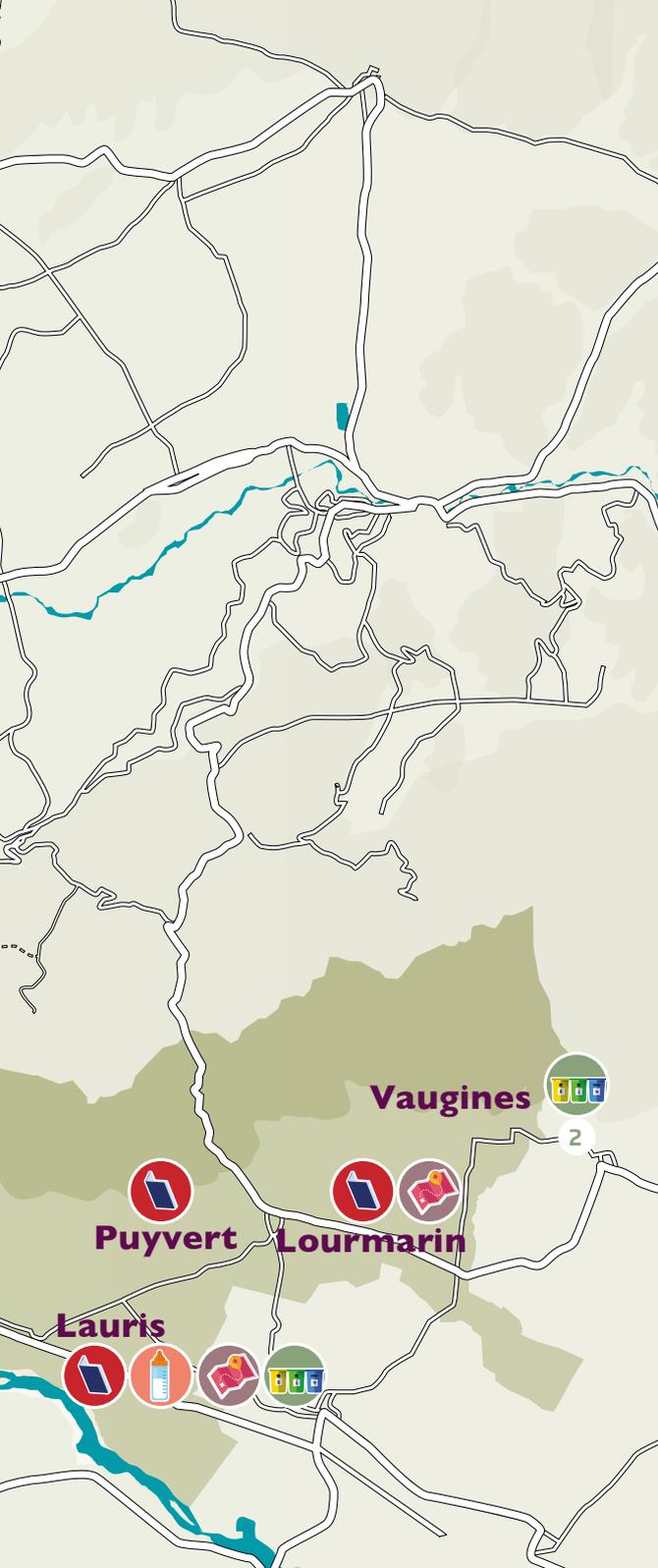
12 Médiathèques et 1 point Lecture



7 Déchetteries



Le Centre tertiaire de Lagnes



LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION AU 31 DÉCEMBRE 2019



CAMPINGS

Budget annexe :
660 200 €



TOURISME



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Budget annexe :
23 millions €



EMPLOI



ENVIRONNEMENT



POLITIQUE DE LA VILLE





PISCINES



Gestion des Milieux Aquatiques
et Prévention des inondations
(GEMAPI)



MÉDIATHÈQUES
MUSIQUES ACTUELLES



PETITE ENFANCE



HABITAT



TRANSPORTS

Budget annexe : 2,7 millions €

Budget total 2019 :
55,8 millions d'euros
dont 11,8 millions d'euros
d'investissements

LES FINANCEURS :



LES ÉVÉNEMENTS CLÉS DE 2019



15 janvier :

lancement du portail
www.mediathequeslmv.fr
+ Appli mobile Ma Bibli

23 janvier :

lancement de l'Espace famille
mutualisé avec la Ville de
Cavaillon
www.espace-citoyens.net/lmv



3 avril :

forum recrutement LMV

5 avril :

fermeture des
crèches Sucre
d'Orge et Maison
des Lutins

26 avril :

extension
du tri sélectif
pour les
communes
du sud Luberon (Lauris,
Lourmarin, Puget, Puyvert,
Vaugines) + réalisation du
nouveau guide du tri

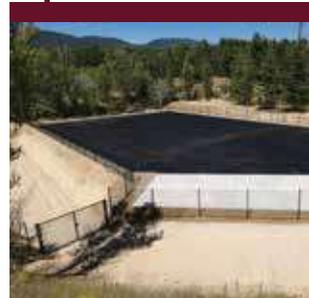


Mai : Lagnes, 1^{re} commune
du territoire éligible à la
fibre optique (suivie par Les
Beaumettes, Oppède, Gordes,
Maubec, Cabrières d'Avignon et
Robion, toutes reliées à la fibre
optique au 31 décembre 2019)



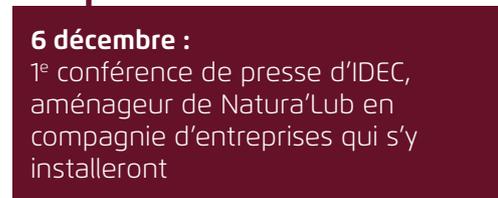
15 juin :

2^e édition de
Petite enfance
en fête



1^{er} juillet :

ouverture de
Mon Espace Vert
Vaugines



EXÉCUTIF AU 31 DÉCEMBRE 2019

Président



GÉRARD DAUDET, maire de Cavailon
*Président de la commission Développement
économique-Aménagement de l'espace-Transport.*

Le bureau



ROBERT DONNAT

1^{er} vice-président,
maire de Lagnes

*Président des commissions Petite
enfance et Tourisme.*

*Membre des commissions
Développement, Politique
environnementale, Finances,
Tourisme culture et loisirs*



MAURICE CHABERT

2^e vice-président,
conseiller municipal de
Gordes

*Président de la commission
Finances.*

*Membre des commissions
Développement, Tourisme, culture
et loisirs*



RENÉ VALENTINO

3^e vice-président,
conseiller municipal de
Maubec

Président de la commission Travaux.

*Membre des commissions
Développement, Politique
environnementale, Finances,
Politique de la ville/Habitat/Emploi*



JACQUELINE COMBE

4^e vice-présidente,
maire de Mérindol

*Présidente de la commission
Environnement.*

*Membre des commissions
Développement, Petite enfance,
Finances, Tourisme culture et loisirs,
Politique de la ville/Habitat/Emploi*



CHRISTIAN MOUNIER

5^e vice-président,
maire de Cheval-Blanc

*Président de la commission
Déchetteries et collecte.*

*Membre des commissions Politique
environnementale, Finances,
Tourisme culture et loisirs*



NICOLE GIRARD

6^e vice-présidente,
maire des Taillades

*Présidente de la commission
Campings (Tourisme, culture et
loisirs).*

*Membre des commissions
Développement, Petite enfance,
Politique environnementale,
Politique de la ville/Habitat/Emploi*



MARIE-PAULE GHIGLIONE

7^e vice-présidente, maire
de Cabrières-d'Avignon

*Présidente de la commission
Musiques Actuelles (Tourisme,
culture et loisirs).*

*Membre des commissions
Développement, Petite enfance,
Politique environnementale,
Politique de la ville/Habitat/Emploi*



PATRICK SINTÈS

8^e vice-président,
maire de Robion

*Président de la commission Piscines
(Tourisme, culture et loisirs).*

*Membre des commissions
Développement, Finances, Politique
de la ville/Habitat/Emploi*



CLAIRE ARAGONNE

9^e vice-présidente,
maire des Beaumettes

*Présidente de la commission
Médiathèques (Tourisme, culture et
loisirs).*

*Membre des commissions
Développement, Petite enfance,
Politique environnementale,
Finances, Politique de la ville/
Habitat/Emploi*



JEAN GRÉGOIRE

10^e vice-président, adjoint
au maire d'Oppède

*Président de la commission Politique
énergétique.*

*Membre des commissions
Développement, Politique
environnementale, Finances,
Tourisme culture et loisirs*



ANDRÉ ROUSSET

11^e vice-président,
maire de Lauris

*Président de la commission Emploi
et insertion.*

*Membre des commissions
Développement, Petite enfance,
Politique environnementale,
Finances, Politique de la ville/
Habitat/Emploi*



ALAIN SAGE

12^e vice-président, maire
de Puget-sur-Durance

*Président de la commission
Aménagement rural.*

*Membre des commissions
Développement, Politique
environnementale, Finances,
Tourisme culture et loisirs, Politique
de la ville/Habitat/Emploi*



JOËL RAYMOND

13^e vice-président, maire
de Lourmarin

*Président de la commission
Aménagement numérique.*

*Membre des commissions
Développement, Politique
environnementale, Finances,
Tourisme culture et loisirs, Politique
de la ville/Habitat/Emploi*



SYLVIE GREGOIRE

14^e vice-présidente,
maire de Puyvert

*Présidente de la commission Suivi
des programmes de financement.*

*Membre des commissions
Développement, Politique
environnementale, Finances,
Politique de la ville/Habitat/Emploi*



PHILIPPE AUPHAN

15^e vice-président,
maire de Vaugines

*Président de la commission
Mutualisation.*

*Membre des commissions
Petite enfance, Politique
environnementale, Finances*



ELISABETH AMOROS

conseillère
communautaire
déléguée, adjoint au
maire de Cavaillon

*Présidente de la commission
Politique de la ville et Habitat.*

*Membre des commissions Petite
enfance, Politique de la ville/
Habitat/Emploi*

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ET LES MEMBRES DES COMMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2019

CABRIÈRES D'AVIGNON

Jean-Claude REBUFFAT (Développement, Politique environnementale, Finances, Tourisme culture et loisirs)

CAVAILLON

Jean-Claude BOUCHET (Développement, Petite enfance, Finances)

Magali BASSANELLI (Développement, Tourisme culture et loisirs, Politique de la ville/Habitat/Emploi)

Geneviève BURTIN (Tourisme culture et loisirs)

Roland CARLIER (Développement, Tourisme culture et loisirs, Politique de la ville/Habitat/Emploi)

David CLEMENT (Développement, Tourisme culture et loisirs)

Marie-Hélène CLEMENT (Petite enfance, Tourisme culture et loisirs)

Patrick COURTECUISSÉ (Tourisme culture et loisirs)

Valérie DELONNETTE (Politique environnementale)

Bernard DIVITA (Tourisme culture et loisirs)

Joëlle GRAND (Politique environnementale)

Gérard JUSTINESY (Développement, Politique environnementale)

Christian LEONARD (Développement, Politique environnementale)

Amandine MAUGENDRE (Tourisme culture et loisirs)

Laurence PAIGNON (Développement, Politique environnementale, Finances, Politique de la ville/Habitat/Emploi)

Céline PALACIO JAUMARD (Développement, Finances, Tourisme culture et loisirs)

David ROCHE (Politique environnementale)

Hervé ROULLIN (Finances)

Thibaut DE LA TOCNAYE (Développement, Finances, Politique de la ville/Habitat/Emploi)

Michel DEROMMELAERE (Développement, Finances)

Olivier FLORENS

Audrey MESSINA (Petite enfance, Politique environnementale, Tourisme culture et loisirs) jusqu'à sa démission, le 20 septembre 2019

Jean-Pierre PEYRARD

CHEVAL-BLANC

Félix BOREL (Politique environnementale, Tourisme culture et loisirs)

Marie-Thérèse NEMROD-BONNAL (Petite enfance, Tourisme culture et loisirs, Politique de la ville/Habitat/Emploi)

Joëlle PAUL (Développement, Tourisme culture et loisirs, Politique de la ville/Habitat/Emploi)

GORDÈS

Françoise RAMBAUD (Petite enfance, Politique environnementale, Tourisme culture et loisirs, Politique de la ville/Habitat/Emploi)

LAGNES

Christiane CLAUZON (Petite enfance, Politique environnementale, Tourisme culture et loisirs)

LAURIS

Lucien FOTI (*Développement, Politique environnementale, Finances, Tourisme culture et loisirs*)

Serge VANNEYRE (*Développement, Politique environnementale, Politique de la ville/Habitat/Emploi*)

Marie-Jésus MAILLET (*Tourisme culture et loisirs*)

LES BEAUMETTES

Léonce DAUMAS (*Politique environnementale*)

LES TAILLADES

Claude BADOC (*Développement, Politique environnementale, Finances, Politique de la ville/Habitat/Emploi*)

LOURMARIN

Isabelle BROUSSET (*Petite enfance, Tourisme culture et loisirs*)

MAUBEC

Arlette BERGIER (*Petite enfance, Tourisme culture et loisirs*)

MÉRINDOL

Bruce BREPSON (*Développement, Politique environnementale, Finances, Tourisme culture et loisirs, Politique de la ville/Habitat/Emploi*)

OPPÈDE

Isabel CASTEAU (*Petite enfance, Tourisme culture et loisirs, Politique de la ville/Habitat/Emploi*)

PUGET-SUR-DURANCE

André CAMPANI (*à partir de septembre 2019, suite au décès de Danielle FAIDY : Développement, Petite enfance, Politique environnementale, Tourisme culture et loisirs*)

PUYVERT

Christiane PERRIN (*Petite enfance, Finances, Tourisme culture et loisirs, Politique de la ville Habitat et Emploi*)

ROBION

Eric GUILLAUMIN (*Politique environnementale*)

Alain RICAUD (*Politique environnementale*)

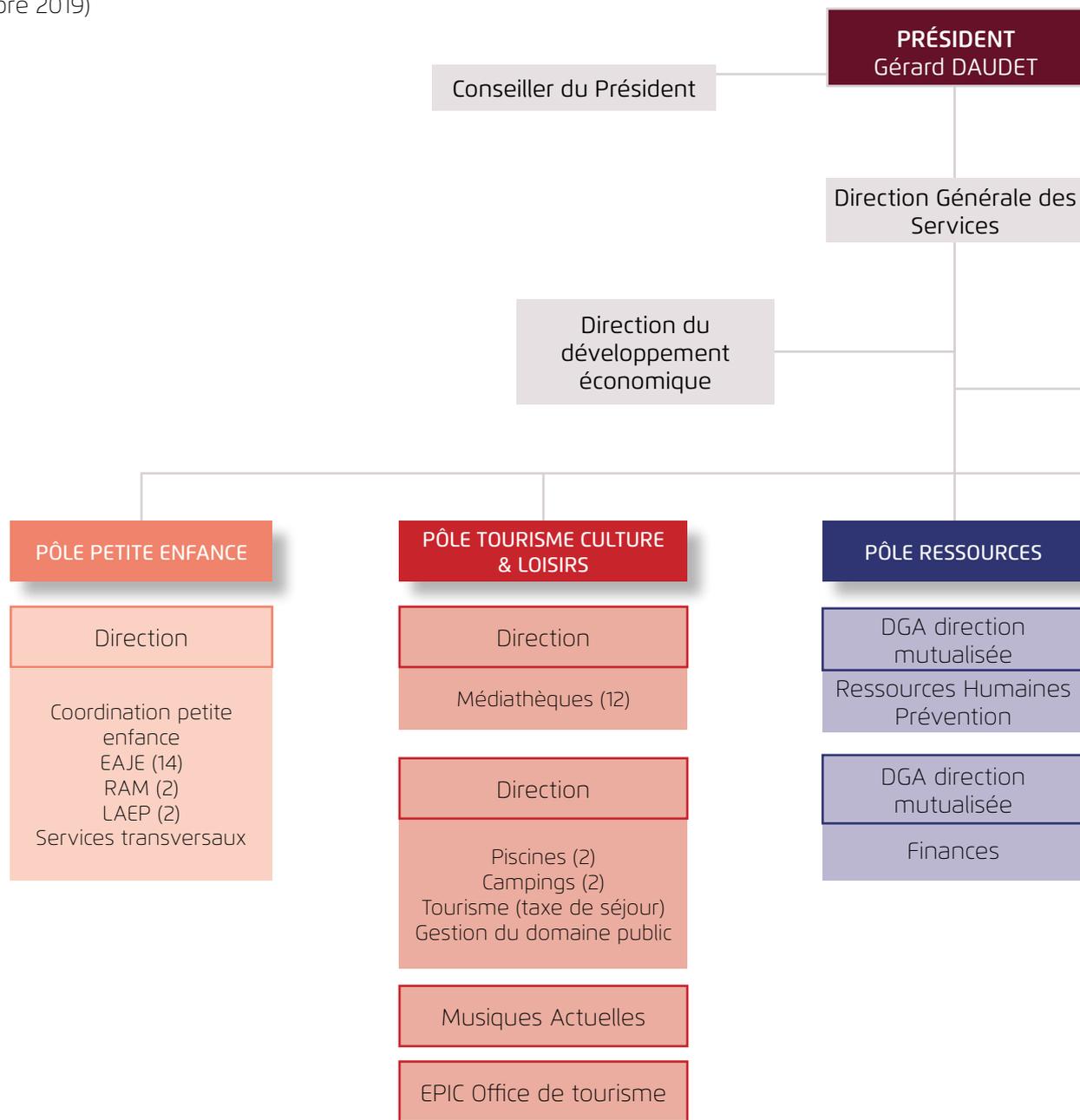
Hélène RODRIGUEZ (*Petite enfance, Tourisme culture et loisirs*)

VAUGINES

Serge NARDIN (*Développement, Tourisme culture et loisirs, Politique de la ville Habitat et Emploi*)

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

(au 31 décembre 2019)



DONNÉES SOCIALES

EFFECTIF PERMANENT

Nombre d'agents : 319
(234 femmes, 85 hommes)

Titulaires : 264 agents
(193 femmes, 71 hommes)

Contractuels : 55 agents
(41 femmes, 14 hommes)

RÉPARTITION PAR CATÉGORIE

14% 86%



Cat. A
44 femmes
7 hommes

37% 63%



Cat. B
19 femmes
11 hommes

28% 72%



Cat. C
171 femmes
67 hommes

TRANCHE d'âge DOMINANTE : 40-44 ans

Moyenne d'âge : 44,1 ans

Femmes

43,8 ans



Hommes

44,9 ans



Cabinet du Président

Direction de la communication

Direction Commande publique Affaires générales & juridiques

PÔLE DÉVELOPPEMENT ENVIRONNEMENT TECHNIQUE

DGST direction mutualisée

Bâtiment VRD
Aménagement/
Développement
Informatique/Téléphonie
Environnement/Collecte
GEMAPI
Mobilité

Service commun
Autorisation droit des sols

PÔLE POLITIQUE DE LA VILLE / HABITAT & EMPLOI

Direction

Politique de la ville
Équilibre social de l'habitat
Emploi

Des organigrammes détaillés par service reprennent chacune des organisations

LES COMPÉTENCES DE LA COLLECTIVITÉ

1. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

15

2. ENVIRONNEMENT

18

3. GEMAPI

27

4. PETITE ENFANCE

29

5. POLITIQUE DE LA VILLE/EMPLOI/HABITAT

35

6. TRANSPORTS

39

7. TOURISME/CAMPINGS

41

8. MÉDIATHÈQUES ET MUSIQUES ACTUELLES

44

9. PISCINES

48



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MISSIONS DU SERVICE

Le service Développement Economique **accompagne des entreprises** endogènes mais aussi exogènes **dans leur création, leur développement et leur croissance** sur le territoire de Luberon Monts de Vaucluse. À ce titre, il suit et met en œuvre la stratégie de développement économique arrêtée par les élus.

Il promeut le territoire au niveau régional, national et international, à travers notamment les salons de renom, afin d'attirer de nouvelles entreprises.

Le service Aménagement travaille en amont de la réalisation des **opérations de travaux** par le portage des dossiers d'études préalables et la **constitution des dossiers administratifs, juridiques et réglementaires**.

En lien avec le service Développement Economique, il participe à la définition de la stratégie d'anticipation foncière et à la structuration de l'offre immobilière et foncière pour la mise en œuvre du développement économique du territoire de l'intercommunalité.

RÉALISATIONS 2019 ET PERSPECTIVES 2020

1. NATURA'LUB

La zone d'activités Natura'Lub s'étend sur 46 ha au sud de Cavaillon. Elle est positionnée, entre autres, sur 5 marchés : bio contrôle et intrants naturels, ingrédients naturels, alimentation de qualité, nutraceutique, cosmétiques naturels et parfumerie.

Le 20 juin 2019, le dossier de création de la ZAC été approuvé en conseil communautaire. En octobre 2019, l'arrêté préfectoral portant approbation de la révision du Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Durance sur la commune de Cavaillon a été publié. Le 6 décembre 2019, IDEC, l'aménageur choisi par LMV, a organisé sa première conférence de presse en compagnie d'entreprises souhaitant s'installer sur Natura'Lub.

Au total, IDEC a rencontré en 2019 une trentaine de candidats. Douze projets qualifiés ont donné lieu à un projet d'implantation et à une étude de faisabilité. Ces projets sont issus à 75 % du Département du Vaucluse et du Nord des Bouches-du-Rhône. 25 % sont des projets exogènes au territoire. 80% des projets sont issus du domaine de l'Industrie Agro-alimentaire, en lien avec la thématique de la Naturalité.



→ 2 avril 2019

Arrêté préfectoral d'Autorisation environnementale

→ 8 avril 2019

Validation préfectorale portant sur la compensation agricole

→ Automne 2020

Approbation du dossier de réalisation et du programme des équipements publics de la ZAC.

→ Automne 2020

Début des travaux d'aménagement et d'équipements (dont construction de la station d'épuration).

→ 2021

Dépôt des premiers permis de construire.

2. CENTRE TERTIAIRE DE LAGNES

Quatre nouvelles entreprises, qui ont créé 26 emplois, se sont installées en 2019 au centre tertiaire de Lagnes (CTL). Au total, le CTL compte 10 entreprises pour 46 emplois. Au 1er décembre 2019, le taux d'occupation du CTL s'élevait à 80%. Les entreprises ont bénéficié en 2019 de l'arrivée attendue au CTL de la fibre optique et d'une signalétique adaptée à leurs besoins.

→ 2020 : Poursuite de la commercialisation des locaux.



3. PARC D'ACTIVITÉS DE BEL AIR

Depuis 2012, CITADIS est titulaire de la concession lui déléguant l'aménagement du Parc d'activités de Bel air, une zone de 4,5 hectares située à l'entrée des Taillades et comprenant 18 lots à destination des TPE artisanales. Le Parc de Bel air a obtenu en 2014 le label Eco Parc.

En décembre 2019, 75 % du Parc était commercialisé : 7 lots étaient vendus, 3 sous compromis, 5 réservés et 3 étaient libres. Le parc comptabilise 90 emplois.

→ 2020 : vente des 3 lots sous compromis et commercialisation des 8 lots restants.

4. LOTISSEMENT DU MIDI

Le lotissement du midi est situé au sud de Cavaillon. Il propose 4 lots d'une superficie totale de 8 600 mètres carrés. Ces lots ont été mis à la vente fin 2019

→ 2020 : attribution des parcelles

5. FIBRE OPTIQUE

Pour lutter contre la fracture numérique, confirmer sa dynamique d'attractivité économique et résidentielle et contribuer aux besoins des générations futures, LMV s'associe avec le Département de Vaucluse dans un programme d'équipement de l'intégralité du territoire en très haut débit d'ici 2022.

L'intervention des deux collectivités se situe sur un secteur défini (appelé zone d'intervention publique) et se décline en deux phases :

- 2017-2019 Lagnes, Gordes, Beaumettes, Cabrières d'Avignon, Maubec, Robion et une partie d'Oppède.
- 2020-2022, Lauris, Lourmarin, Puyvert, Puget, Vaugines + la seconde partie d'Oppède.



Les communes de Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc et Mérindol entrent dans la zone d'intervention privée pour laquelle c'est l'opérateur Orange qui finance et déploie cette technologie.

Initialement prévue à hauteur de 2,2 millions d'euros pour les deux plans de déploiement sur le territoire, la participation financière de LMV a été revue à la baisse en 2019.

Pour le 1er volet, ce sont 1,15 million d'euros qui ont été investis par LMV et 90 000 euros pour le second plan, soit au total 1,24 million d'euros. Une bonne nouvelle rendue possible grâce à l'obtention d'une subvention européenne.

→ 2020 : mise en œuvre du 2e plan de déploiement qui concerne Lauris, Lourmarin, Puyvert, Puget et Vaugines.

CHIFFRES CLÉS 2019

- **2 350 entreprises** (hors entreprises individuelles)
- **22 300 emplois salariés**
- Cavaillon concentre **68 %** de l'activité économique
- Le secteur industriel représente **7,8 %** du tissu économique (+2,6% sur 2018/2019) et **8 %** de l'emploi total (+1,2% sur 2018/2019)

ENVIRONNEMENT



La Direction de l'Environnement comprend 2 services :

- le service collecte en charge de :
 - la collecte en régie des déchets (ordures ménagères et collecte sélective) sur les secteurs de Cavaillon (communes de Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc, Mérindol) et Robion (communes de Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion).
 - le suivi des prestataires pour la **collecte confiée à des entreprises** pour les communes de Gordes, Les Beaumettes, Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert et Vaugines.
 - le ramassage des encombrants et des dépôts sauvages sur le secteur de Cavaillon.
 - la gestion de la flotte de véhicules (bennes et véhicules de l'ensemble des services de LMV).
- le service ingénierie déchets en charge de la politique de prévention, des relations avec les éco-organismes et les prestataires de recyclage, la gestion des déchetteries et des points d'apport volontaire.

Ces deux services sont placés sous l'autorité d'une directrice qui suit également l'ensemble des projets liés à l'environnement et la transition énergétique.

La Direction de l'Environnement est rattachée au Pôle technique.

MISSIONS ET ACTIVITÉ DU SERVICE EN 2019

La Direction de l'Environnement a pour mission de mettre en œuvre la politique environnementale de LMV Agglomération qui comporte deux volets essentiels :

1. LA GESTION DES DÉCHETS : COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES, TRI SÉLECTIF, DÉCHETTERIES

• La collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)

La collecte des OMR est réalisée en régie par le personnel de LMV à Cavaillon, Les Taillades, Cheval-Blanc, Mérindol, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Oppède et Robion.

A Gordes, Les Beaumettes, Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert et Vaugines, la collecte des OMR est confiée à un prestataire privé dans le cadre d'un marché public.

La collecte est réalisée soit en porte à porte en bacs individuels, soit en bacs de regroupement. Depuis 2016, LMV a déployé de nouveaux dispositifs de colonnes enterrées ou semi-enterrées dans plusieurs communes. En 2019, ont été équipées les communes de Lourmarin, Lauris, Maubec, Lagnes, Cavaillon et Puget.

Les OMR sont acheminées soit au quai de transfert du Grenouillet à Cavaillon, équipement géré par le syndicat de traitement SIECEUTOM (secteur de Cavaillon et Sud Luberon), soit au quai de transfert du SIRTOM d'Apt (secteur de Robion et communes de Gordes et Les Beaumettes).



RÉALISATIONS 2019

- Déploiement de colonnes enterrées ou semi-enterrées à Lourmarin, Lauris, Maubec, Lagnes, Cavaillon, Puget.
- Amélioration de plusieurs points de collecte.
- Renouvellement du parc de véhicules pour le service collecte : livraison d'une benne à chargement latéral et d'une benne à ordures ménagères de 14 m³, ainsi que d'un véhicule pour le lavage des points de collecte.
- Suivi du chantier du nouveau quai de transfert du SIECEUTOM sur le site du Grenouillet à Cavaillon et préparation de l'ouverture de la déchetterie de LMV sur ce même site.
- Mise en place des 1 607 heures : création d'ateliers d'une heure une fois par semaine avec les agents de collecte de janvier à avril 2019.
- Mise en place de la démarche PAMAL (prévention des accidents et maladies de l'appareil locomoteur) en présence d'un kinésithérapeute-ostéopathe pour 10 agents volontaires du service collecte du 24 avril au 30 août 2019.

CHIFFRES CLÉS 2019

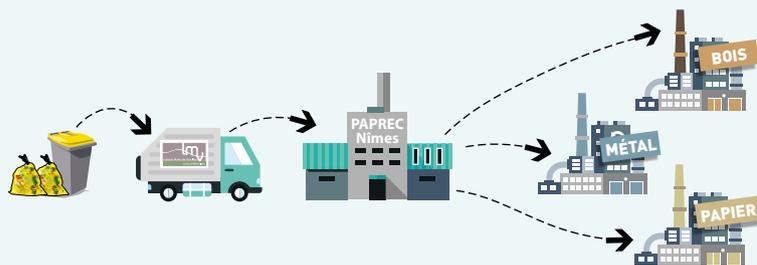


- **17 986 tonnes d'OMR collectées** sur le territoire de LMV (320 kg / habitant) soit **-5% par rapport à l'année dernière** (Vaucluse = 332 kg/hab, Paca = 378 kg/hab, France = 254 kg/hab).

• La collecte sélective (emballages, verre, papier)

Pour le secteur de Cavaillon,

Depuis 2012, le secteur de Cavaillon est en extension de consignes de tri.



Pour le secteur de Robion,

Le centre de tri de Vedène n'est pas encore modernisé pour permettre l'extension des consignes de tri. Celle-ci devrait être mise en place courant 2020.



Pour les communes de Gordes et Les Baumettes, la collecte sélective est confiée à une entreprise privée dans le cadre d'un marché. Elle est organisée en bacs de regroupement et selon les mêmes consignes de tri que pour le secteur de Robion.

Pour Puget, Puyvert, Lauris, Lourmarin, Vaugines, la collecte sélective est confiée à une entreprise privée dans le cadre d'un marché. Elle est organisée en colonnes aériennes.

La collecte sélective du verre et du papier est assurée sur l'ensemble du territoire par un prestataire privé à partir de colonnes aériennes.

Une collecte spécifique de cartons pour les professionnels est également assurée :

- en régie par l'équipe collecte en centre-ville de Cavaillon (exutoire : SIECEUTOM).
- par un prestataire privé sur les communes de Lauris, Lourmarin, Puyvert et Vaugines (exutoire : déchetterie de Vaugines).

CHIFFRES CLÉS

En 2019, LMV a collecté :



1 584 tonnes d'emballages
(28 kg / an / habitant)



858 tonnes de papier
(15 kg / an / habitant)



1 917 tonnes de verre
(34 kg / an / habitant)

Les performances de LMV sont supérieures aux moyennes nationale, régionale et départementale.



collecte des EMBALLAGES
- 0,4% en 2019
sur l'ensemble
du territoire de LMV



collecte du PAPIER
- 3 % en 2019
sur l'ensemble
du territoire de LMV



collecte du VERRE
+ 2,7 % en 2019
sur l'ensemble
du territoire de LMV

Toutefois on peut observer d'importantes disparités selon les secteurs :

- - **1 %** pour Cavaillon, Cheval-Blanc, Les Taillades, Mérindol.
- + **19 %** pour Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert, Vaugines (augmentation liée à la mise en place de l'extension des consignes de tri à compter d'avril 2019 et à la campagne de communication avec la distribution du nouveau guide du tri.
- - **12 %** pour Maubec, Cabrières, Oppède, Lagnes, Robion.
- + **15 %** pour le secteur Gordes – Les Beaumettes.

Fortes disparités selon les secteurs :

- - **14 %** pour Cavaillon, Cheval-Blanc, Les Taillades, Mérindol.
- - **18 %** pour Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert, Vaugines.
- + **23 %** pour Maubec, Cabrières, Oppède, Lagnes, Robion.
- + **36 %** pour le secteur Gordes – Les Beaumettes.

Des contrastes également selon les secteurs :

- + **7 %** pour Cavaillon, Cheval-Blanc, Les Taillades, Mérindol.
- + **14 %** pour Lauris, Lourmarin, Puget, Puyvert, Vaugines.
- - **8 %** pour Maubec, Cabrières, Oppède, Lagnes, Robion.
- - **20 %** pour le secteur Gordes – Les Beaumettes.



RÉALISATIONS 2019

- Mise en place de l'extension des consignes de tri sur Puget, Puyvert, Lauris, Lourmarin et Vaugines, dans le cadre de l'Appel à Projet de CITEO à compter d'avril 2019.
- Édition d'un nouveau guide du tri.

• Les collectes spécifiques (cartons, textile)

Une collecte spécifique des cartons pour les professionnels est assurée :

- En régie par l'équipe collecte en centre-ville de Cavaillon qui les achemine jusqu'au quai de transfert du Grenouillet. Le SIECEUTOM assure ensuite le transport vers le site de recyclage et perçoit les recettes de vente de ces cartons (169,35 tonnes collectées en 2019).
- Par un prestataire privé sur les communes de Lauris, Lourmarin, Puyvert et Vaugines qui les achemine à la déchetterie de Vaugines.
- Un abri en bois a été mis en service le 7 novembre 2019 sur la commune de Lourmarin pour faciliter cette collecte de cartons.

L'extension de cette collecte des cartons est à l'étude pour réduire la part dans les ordures ménagères de cette matière recyclable.

Une collecte des textiles est assurée sur l'ensemble du territoire par un prestataire privé à partir de colonnes aériennes « LE RELAIS ». Les dépôts textiles sont récupérés gratuitement par le prestataire. 202,92 tonnes collectées en 2019 soit +11% (contre 181,94 tonnes l'année précédente).

• Les déchetteries

LMV dispose de :

• 5 déchetteries multi-matériaux :

- Cavaillon (Puits des Gavottes) et Mérindol gérées par une entreprise privée,
- Lauris et Vaugines gérées en régie par les agents de LMV,
- Coustellet gérée par le SIRTOM d'Apt.

• 2 déchetteries **MON ESPACE VERT** à Cavaillon et Vaugines, pour les déchets verts, gérées en régie (celle de Vaugines ayant ouvert le 1^{er} juillet 2019).



CHIFFRES CLÉS

19 026 tonnes de déchets collectés et traités en 2019 (+ 12 % par rapport à 2018)

Dont :



7 692 tonnes de déchets verts (+ 20 % par rapport à 2018) dont 78 % réemployés par les agriculteurs locaux



3 849 tonnes d'encombrants (+ 9 %)



3 094 tonnes de gravats (+ 16 %)



1 435 tonnes de bois (- 3 %)



939 tonnes de ferraille (+ 1 %)



837 tonnes d'éco-mobilier (+ 7 %)



668 tonnes de D3E (+ 2 %)



369 tonnes de cartons (+2 %)



79 tonnes de DMS (+ 53 %)



45 tonnes d'EcoDDS (- 6 %)



17 tonnes d'huiles de vidange (- 2 %)

• La politique de prévention

LMV s'est engagée dans la réduction de la production des déchets depuis de nombreuses années.

Afin de réduire le brûlage des végétaux, LMV a créé en 2013 la déchetterie Mon Espace Vert à Cavaillon et en 2019 Mon Espace Vert à Vaugines, a mis en place de nouvelles bennes dédiées aux déchets verts à Lauris et intégrera une plateforme de déchets verts dans le projet de nouvelle déchetterie à Mérindol.

Afin de réduire le transport et faciliter le réemploi du broyat issu des déchets verts, LMV a signé début 2019 une convention avec le CIVAM visant à encourager le don de broyat aux agriculteurs locaux. Ce partenariat a permis de livrer **5 992 tonnes de broyat aux agriculteurs du territoire de LMV (soit 78% des déchets verts réemployés) évitant ainsi le transport et le traitement par l'exutoire situé à Bollène.**

CHIFFRES CLÉS

- **2760 composteurs individuels** financés par LMV entre 2003 et 2019.

- **16 composteurs collectifs installés depuis 2003** = 100 tonnes/an/composteur

- le compostage permet ainsi de retirer **1 200 tonnes par an** du volume des ordures ménagères.



• Le compostage

Les biodéchets représentent environ 30 % des poubelles résiduelles des Français.

Depuis 2003, LMV encourage le compostage individuel et collectif par l'installation gratuite de composteurs collectifs dans des lieux appropriés (résidences, jardins partagés, restaurants scolaires, etc.) et par la vente aux particuliers de composteurs à prix réduit.

• Les animations sur le tri et le recyclage en milieu scolaire

12 animations ont été financées en 2019 par LMV dans les classes de CP jusqu'au collège sur le tri et le recyclage.

• Les appels à projets scolaires sur le thème de la prévention, le tri et le recyclage

11 projets scolaires sur le thème de la prévention, du tri et du recyclage ont été retenus et ont reçu une subvention de LMV en 2019.

• Les actions visant à encourager le recyclage ou le réemploi :

- Participation à la Semaine du Développement Durable au printemps : don de compost.
- Participation de la Direction de l'Environnement au Salon Terralub organisé à Cavaillon par l'Association des Commerçants.
- Participation à la Semaine de Réduction des Déchets en novembre :
 - collecte de jouets au profit d'EMMAUS
Les administrés ont donné plus de 800 KG de jouets au profit des familles défavorisées.
 - Distribution gratuite de compost.
- Mise en place d'une collecte de sapins de Noël → 531 sapins collectés.
- Journée mondiale du nettoyage : le World Clean up Day.



2. LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Le territoire de LMV est particulièrement exposé aux conséquences du changement climatique et présente une vulnérabilité particulière : risque inondation, risque feux de forêt, sécheresse, etc.

• ENS La Garrigue

LMV a signé une convention avec le Département de Vaucluse et la Commune de Mérindol en août 2017 pour l'intégration du site de la Garrigue à Mérindol dans le réseau des Espaces Naturels Sensibles du département de Vaucluse. **LMV assure la maîtrise d'ouvrage du plan de gestion, les travaux d'aménagement d'accueil du public (réalisés en 2019 avec un sentier accessible) et la possibilité de participer à des mesures d'ouverture au public de cet espace.**

Cet ENS intégrera en 2020 le réseau départemental des Espaces Naturels Sensibles ; LMV vise la même année la labellisation « Tourisme et Handicap » du sentier.

• Programme SEDEL – TEP CV – Territoire à énergie positive pour la Croissance Verte

LMV a été retenue Territoire à énergie positive pour la croissance verte depuis 2015. Cette labellisation permet à LMV et ses communes membres de bénéficier de subventions pour les travaux liés à la réduction de la consommation d'énergie, à la diminution des gaz à effet de serre, à la production d'énergies renouvelables, à la promotion de l'éducation à l'environnement ou encore la préservation de la biodiversité.

LMV a participé en 2019 à la réflexion menée par le Parc du Luberon visant à ajouter au dispositif SEDEL un volet sur les économies d'eau. Une nouvelle convention SEDEL intégrant le volet EAU a été signée en 2019 avec le PNRL pour une entrée en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2020.

• La participation à l'élaboration du Plan de paysages

LMV a participé tout au long de l'année 2019 à l'élaboration du Plan Paysages porté par le Parc du Luberon. Les actions retenues pour le territoire de LMV sont le soutien à la plantation d'arbres en milieu urbain, la favorisation des circulations douces, l'aménagement de l'ENS la Garrigue de Mérindol en liaison avec l'observatoire ornithologique et l'étude de cas des paysages de l'irrigation gravitaire. Ces actions seront mises en œuvre à partir de 2020.

• La labellisation en 2019 de LMV « Territoire engagé - une COP d'avance » par la Région SUD.

• Engagement de LMV dans la « Charte Zéro Déchet Plastique » proposée par la Région SUD.

LMV a également signé fin 2019 la Charte Zéro Déchet Plastique proposée par la Région engageant notre collectivité dans une démarche volontariste de :

- Sensibilisation à la réduction des déchets plastiques
- Prévention et d'utilisation modérée des déchets plastiques.
- Gestion et valorisation des déchets plastiques.



- **Participation à l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** portée par le SCOT (financé via la contribution de LMV au Syndicat Mixte du SCOT) :

LMV Agglomération et la communauté de communes Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse ont décidé de mutualiser l'élaboration du PCAET qui a été confiée au Syndicat Mixte du SCOT Cavaillon – Coustellet – L'Isle-sur-la-Sorgue.

La phase de diagnostic s'est déroulée tout au long de l'année 2019. L'année 2020 sera consacrée à la définition des principaux enjeux et à l'élaboration du plan d'actions qui devront être ensuite mises en œuvre par chaque EPCI sur leur territoire respectif.

Les objectifs fixés sont, pour notre territoire :

- réduction des gaz à effets de serre : - 48 % à l'horizon 2050 (par rapport à 2016)
- évolution du taux de couverture des consommations d'énergie par la production d'énergies renouvelables et de récupération : passer de 7 % en 2016 à 110 % en 2050.



DATES CLÉS 2019

1^{er} juillet 2019 : inauguration de la plateforme de déchets verts « Mon Espace Vert » Vaugines

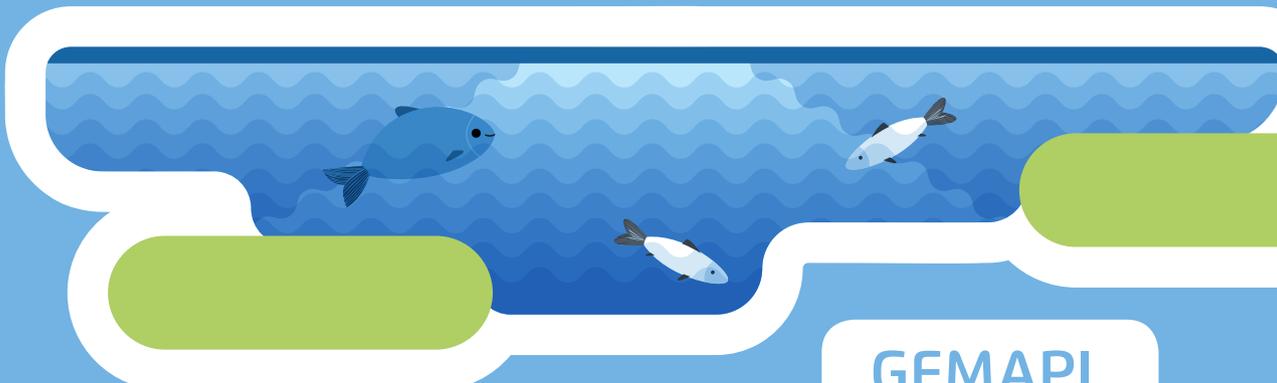
16 décembre 2019 : mise en service de la nouvelle déchetterie LMV sur le site du Grenouillet

Décembre 2019 : Labellisation « Territoire COP D'AVANCE »

Adhésion à la Charte « Zéro Déchet Plastique » de la Région

PERSPECTIVES 2020

- Mise en service du sentier accessible aux PMR sur le site de l'ENS de la Garrigue.
- Projet de la nouvelle déchetterie de Mérindol.
- Élaboration du plan d'actions du PCAET.
- Lancement du nouveau Plan Local de Prévention et de Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés pour la mandature 2020-2026.
- Mise en place d'une collecte de cartons déployée progressivement sur tout le territoire de LMV.
- Harmonisation de la redevance spéciale pour les professionnels.



GEMAPI

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

DÉFINITION

La GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015, depuis le 1er janvier 2018. LMV est donc compétente en la matière depuis cette date.

LMV compte trois syndicats sur son territoire :

- Le Syndicat Intercommunal de Rivière du Calavon-Coulon : SIRCC
- Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance : SMAVD
- Le Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues : SMBS





LES DATES CLÉS

- **Début 2019** : démarrage de l'étude des cours d'eau orphelins, affluents de la Durance : Le Laval et l'Aigue Brun.
- **Printemps 2019** : démarrage de l'étude de la tranche 3 de la digue de Lauris.
- **20 juin 2019** : convention de délégation avec le SMAVD approuvée par le conseil communautaire
- Transfert de la compétence au SMBS.
- Transfert de la compétence au SIRCC de l'aménagement du bassin hydrographique, de l'entretien et l'aménagement du cours d'eau et de la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.
- **novembre et décembre 2019** : trois épisodes successifs de crues du Coulon et de la Durance.

Cas particulier de la digue des Iscles de Milan à Cheval Blanc

Construite par LMV dans le cadre de sa compétence développement économique, avant la GEMAPI, cette digue a fait l'objet des contrôles suivants en 2019 :

- 1 visite technique approfondie réalisée par le SMAVD au cours de l'année 2019.
- 3 visites de surveillance réalisées par les agents LMV.

Ce système d'endiguement des Iscles de Milan a également fait l'objet d'un contrôle par les services de la DREAL le 18 juin 2019.

PERSPECTIVES 2020

Les crues marquées du Coulon et de la Durance survenues fin 2019 ont généré des dégradations sur les berges qu'il est nécessaire de réparer en urgence pour ne pas les fragiliser. Les travaux suivants seront entrepris en 2020 :

- Remise en état de certaines berges du Coulon.
- Sécurisation de la station d'épuration de Cavaillon avec la construction d'un système de protection contre les crues de la Durance.
- Sécurisation d'habitations contre les crues de la Durance à Puyvert avec la construction d'épis déflecteurs.
- Défrichage des berges de l'Aigue Brun à Puyvert pour limiter les embâcles en cas de crue.

La continuité des projets engagés :

- Démarrage début 2021 des travaux de la tranche 4 du Coulon (secteur de Iscles du Temple à Cavaillon).
- Extension de la digue de Lauris (tranche 3) : acquisitions foncières via une convention signée avec la SAFER et poursuite des études techniques.



PETITE ENFANCE

Le Service Petite Enfance est le reflet de la politique publique de la communauté d'agglomération Luberon Mont de Vaucluse, dans le développement et le financement de l'accueil du tout petit.

Il se caractérise par la gestion de l'ensemble des structures d'accueil du jeune enfant de son territoire ainsi que des services plus atypiques comme le lieu d'accueil enfants parents ou des services d'information/orientation comme la plateforme info-familles et les Relais assistantes maternelles.

Avec une offre diversifiée ainsi qu'un maillage territorial équilibré, LMV offre à ses administrés un large choix et une réponse adaptée aux besoins des familles. Celles-ci pourront donc bénéficier d'un accueil collectif, en multi-accueil ou individuel, chez un(e) assistant(e) maternel(le).

L'information est centralisée au sein de la Maison Petite Enfance pour une meilleure accessibilité et lisibilité des actions menées sur le territoire en faveur des tout-petits.





LES MISSIONS

La richesse du territoire de LMV repose sur le principe d'offrir aux familles un choix de d'accueil du jeune enfant (c'est-à-dire l'enfant de moins de 6 ans non scolarisé ou durant les périodes périscolaires) différent, complémentaire et adapté aux besoins de chacun. Pour cela, le service Petite Enfance s'appuie sur la réglementation en vigueur, ainsi que sur la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant, avec « les 10 grands principes pour grandir en toute confiance ». Le pôle Petite enfance développe plusieurs axes afin de remplir ses missions.

• L'accueil collectif :

Avec 14 multi-accueils représentant 395 places au 31 décembre 2019

Ces établissements veillent à la santé, à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qui leur sont confiés. Dans le respect de l'autorité parentale, ils contribuent à leur éducation. Ils concourent à l'intégration des enfants présentant un handicap ou atteints d'une maladie chronique qu'ils accueillent. Ils apportent leur aide aux parents pour favoriser la conciliation de leur vie professionnelle et de leur vie familiale.

La structure est souple dans son organisation pour

que l'accueil des enfants soit un service permettant de faciliter et de préserver l'équilibre familial.

L'équipe aide l'enfant à s'épanouir dans ses apprentissages et son autonomie, à être à l'aise dans la vie sociale par une relation de qualité, par le respect de sa personnalité et de ses rythmes.

• L'accueil individuel :

Les RAM (relais assistants maternels) avec 186 assistant(e)s maternel(le)s et 626 places en accueil individuel au cours de l'année 2019.

Les RAM ont une mission d'information en direction des parents et des assistant(e)s maternel(le)s

- sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande
- sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

Les RAM offrent un cadre de rencontres et d'échanges des pratiques professionnelles

- Il contribue à la professionnalisation des assistant(e)s maternel(le)s
- Le Ram est un lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil).

• Le soutien à la parentalité :

« La Mosaïque » est un Lieu d'Accueil Enfants-Parents avec trois objectifs majeurs :

- Conforter la relation parents-enfants
- Favoriser la socialisation du jeune enfant
- Valoriser les compétences et l'épanouissement des personnes accueillies, prévenir l'isolement familial, l'absence de solidarité et le risque de maltraitance.

« La Mosaïque » est un lieu convivial prévu pour accueillir enfants et parents, pour être ensemble dans les jeux, les rencontres et dans le partage de

moments privilégiés.

Elle permet de participer à l'éveil de l'enfant et d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle.

C'est un lieu de lien social où chacun a sa place et où la compétence de tous est reconnue.

• L'éveil culturel

Le service éveil culturel propose des activités ponctuelles et régulières à 13 crèches, 2 Relais d'Assistantes Maternelles, et 2 Lieux d'Accueil Parents-enfants, dans le but d'ouvrir les crèches et les enfants sur la culture, l'art et le monde extérieur.

RÉALISATIONS 2019

L'année 2019 a été l'objet de vastes changements en quelques mois.

En effet, suite à un arrêté de péril ordinaire (arrêté du Maire 2019/47 en date du 08/04/2019), deux établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) ont fait l'objet d'un arrêté de fermeture (arrêtés 2019/48 et 2019/49 du Maire en date du 08/04/2019).

Les deux EAJE concernés regroupaient 85 places soit 42% des places offertes sur la commune de Cavailon : Sucre d'Orge (60 places) et Maison des Lutins (25 places), situés sur l'axe de l'avenue du Général de Gaulle à Cavailon, en limite de quartier prioritaire de la ville.

Pour faire face à l'immédiateté de cette situation et permettre la continuité de ce service public majeur, un accueil temporaire des enfants a été organisé dans les locaux de l'école maternelle « La Colline » qui jouxtait les deux crèches désormais fermées, pour la période des vacances de printemps (du 08 avril au 19 avril).

Par la suite, LMV a obtenu un avis favorable de la Protection Maternelle Infantile (jusqu'au 05/09/2019) pour un redéploiement des 85 places sur 4 EAJE implantés sur la ville de Cavailon :

- La Pépinière où une salle d'activité modulaire de 45 m² a été installée d'avril à juillet 2019
- Le Repère des Galopins avec une double salle d'activité modulaire de 90 m².
- La Crèche Eugène Valentin, avec une salle d'activité modulaire de 45 m² durant la période d'avril à juillet 2019
- La Maison Petite Enfance, où la salle dédiée au RAM/LAEP, au RDC, a été utilisée pour un accueil fixé à 20 places.

Ce redéploiement a été possible grâce à l'apport de structures modulaires de 45 à 90 m² dédiées à de nouveaux espaces de vie pour les enfants accueillis.

Parallèlement au déploiement de ces solutions temporaires et dans le cadre d'une procédure d'urgence, les services de LMV ont travaillé à une relocalisation pérenne de 60 places. Leurs recherches se sont arrêtées sur une parcelle située en limite de





quartier prioritaire sur laquelle est déjà implantée un EAJE 'Eugène Valentin' de 35 places.

Très rapidement, ce foncier mis à disposition de LMV par la commune de Cavaillon suite au transfert de la compétence petite enfance est devenu le lieu d'implantation idéal :

- Proximité immédiate des familles touchées par la fermeture des deux EAJE Sucre d'Orge et Maison des Lutins.
- En limite du quartier prioritaire politique de la ville tout comme les deux EAJE Sucre d'Orge et Maison des Lutins.
- Disponibilité foncière immédiate.
- Foncier majoritairement impacté par un aléa faible (PAC Coulon Calavon), contrairement au site préexistant où l'aléa était modéré (donc réduction du risque).
- Situation de la parcelle entre deux axes routiers (Avenue Raoul Follereau et Avenue Elsa Triolet).

La structure d'accueil La FARANDOLE a ouvert ses portes le 30 septembre 2019, (soit moins de 5 mois après la fermeture des 2 EAJE Sucre d'orge et La maison des lutins) pour un investissement global de 831 954.00 €, dont 50 % de subvention CAF et 20 % d'aide de l'Etat (DSIL).

Cette structure a un agrément de 60 places.

DATES CLÉS 2019

8 avril 2019 : Fermeture définitive de 2 établissements d'accueil du jeune enfant suite à un arrêté de péril : Sucre d'Orge (60 places) et La Maison des Lutins (25 places).



15 juin 2019 : 2^{ème} édition Petite Enfance en Fête, au centre aquatique intercommunal de plein air de Cavaillon



1^{ère} distribution de Zoom, le journal de la Petite enfance. Trois publications par an prévues (juin, octobre, février). Rédigé par les agents du Pôle Petite enfance. Edité à 2000 exemplaires (+ version numérique téléchargeable sur www.luberonmontsdevaucluse.fr) distribué aux familles. Ce journal retrace en 8 pages la vie et l'actu des crèches et du RAM/LAEP.

1^{er} octobre 2019 : Visite inaugurale de la crèche La Farandole

14 novembre 2019 : Conférence « Les bébés et la construction des parentalités », animée par Ingrid GARNIER et Aude PENEL-LEFEVRE, psychologues spécialisées dans la relation parents-enfants, dans le cadre de Petite enfance en fête. Conférence organisée par le Pôle Petite enfance, à 20 heures, à la MJC de Cavaillon. Ouvert à tous, gratuit.

21 novembre 2019 : La fête des 30 ans des RAM du Vaucluse a eu lieu le 21 novembre 2019 à Sorgues, à l'initiative de la Caf de Vaucluse, et en collaboration avec les EPCI du département, dont LMV. A cette occasion, une exposition 30 ans du RAM 84 a été présentée. Exposition itinérante composée de 33 panneaux de témoignages sur ce qu'est un RAM et son intérêt. Présentée pour la 1^{ère} fois en Vaucluse lors de la journée Petite enfance en fête !

20 et 21 décembre 2018 : Cinq représentations de « Balade en eau douce... » ont été proposées aux enfants des multi-accueils, des RAM et du LAEP à La Gare de Coustellet.

Le spectacle a été reçu par les enfants dans le calme. L'atmosphère était poétique et apaisante.

10 décembre 2019 : Signature d'un nouveau Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF et la MSA 2018-2022 C'est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus.

CHIFFRES CLÉS 2019

Accueil des enfants au cours de l'année 2019:

• **996 enfants inscrits en ÉAJE** en 2019 et **626 enfants accueillis en accueil individuel.**

Soit au total : 1622 places en mode de garde sur le territoire Luberon Monts de Vaucluse sur l'année 2019

Soutien à la parentalité

• **335 enfants différents accueillis** au sein du LAEP « La Mosaïque » à Cavaillon et Coustellet en 2019, soit 272 familles.

L'éveil culturel

5 sorties pour des spectacles proposés aux enfants, et pas moins de 15 intervenants différents au sein des ÉAJE et RAM accueillis tout au long de l'année 2019.

Le budget

Le budget annuel 2019 Petite enfance :
6 079 998 € pour un coût moyen de place en crèche de 16 477€ / place



PERSPECTIVES 2020

• Un nouveau règlement de fonctionnement interne à tous les établissements d'accueil LMV sera en vigueur dès le 1er janvier 2020.



POLITIQUE DE LA VILLE EMPLOI / HABITAT

L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse exerce la **compétence obligatoire « politique de la ville »** depuis sa création en 2017. Le contrat de ville de Cavaillon 2015-2020, prorogé jusqu'en 2022, a fait l'objet d'un nouveau protocole d'engagements renforcés et réciproques 2020-2022 élaboré par ses signataires.

LMV **soutient aussi les associations intervenant dans le champ de l'emploi et du développement économique.** Les financements font l'objet de conventions précisant les attentes de LMV quant à leurs contributions à la stratégie de développement économique intercommunale.

Enfin, L'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse est aussi **compétente en matière d'équilibre social de l'habitat. Elle a finalisé l'élaboration de son Plan Local de l'Habitat (PLH)** qui a été transmis au Préfet en novembre 2019. Elle a aussi réuni sa 1^{ère} Conférence Intercommunale du Logement (CIL) le 17 octobre 2019. La CIL agit sur la manière dont sont attribués les logements sociaux et sur la gestion de la demande de logement social sur le territoire.



POLITIQUE DE LA VILLE

LES MISSIONS

- Élaborer et mettre en œuvre la programmation annuelle du contrat de ville de Cavaillon.
- Assurer le suivi administratif et financier du programme d'actions.
- Animer le réseau local des opérateurs et acteurs intervenant dans les quartiers prioritaires de la Ville de Cavaillon.

RÉALISATIONS 2019

- La plateforme d'apprentissage de la langue française animée par le centre social La Bastide a formé 216 personnes. Une trentaine de sorties culturelles ont été proposées aux apprenants grâce à de multiples partenariats (Médiathèque, Hôtel Agar, la Garance, le service patrimoine de la Ville de Cavaillon, Université d'Avignon, etc.)
- Les Compagnons Bâisseurs ont organisé 6 ateliers collectifs de bricolage et d'information avec les habitants. Une cinquantaine de personnes ont participé à ces ateliers.

CHIFFRES CLÉS 2019

- **25 projets ont été financés** dont 2 nouvelles actions pour l'emploi et 1 projet en investissement : l'aménagement d'un espace extérieur pour l'accueil jeunes de Cavaillon.
- **697 906 euros de subventions engagés** pour l'année 2019 pour les différents partenaires du Contrat de Ville.
- **132 enfants** en situation de fragilité (santé, scolarité, contexte familial, etc.) ont été accompagnés par le Programme de Réussite Educative.
- **16 Opérations Pieds d'immeubles** ont été organisées par le Centre social la Passerelle réunissant chaque soir entre 50 et 200 personnes.

- En juillet la MJC de Cavaillon a proposé un atelier « rap citoyen » pour une vingtaine d'adolescents avec le rappeur professionnel Mino.
- Des groupes de travail thématiques ont fait émerger un enjeu majeur autour de l'inclusion numérique et des services à distance.
- Le 28 novembre, l'Agglomération a organisé une représentation de la pièce « Un bon petit soldat » de Mitch Hooper. Cette pièce a été labellisée par le Comité national de lutte contre la radicalisation. 140 personnes ont assisté à cette représentation dont une centaine de jeunes âgés de 15 à 25 ans.

PERSPECTIVES 2020

Signature de l'avenant de prolongation du contrat de ville.

EMPLOI

LES MISSIONS

- Soutenir les initiatives contribuant au projet de développement économique du territoire.
- Valoriser le dynamisme du tissu économique local et du marché du travail.

ACTIONS PHARES 2019

- Le Forum recrutement de Cavaillon du 3 avril 2019 en mairie de Cavaillon.

CHIFFRES CLÉS 2019

- Plus de 450 visiteurs au Forum recrutement de Cavaillon 2019, 32 entreprises présentes et plus de 250 postes à pourvoir proposés.
- Plus de 8 300 offres d'emploi diffusées sur LMV emploi.
- 4 585 heures d'insertion inscrites dans les marchés publics en 2019.

PERSPECTIVES 2020

Inscrire l'obligation de recourir aux clauses sociales pour les opérations des bailleurs sociaux ayant fait l'objet d'une garantie d'emprunt de LMV.



HABITAT

LES MISSIONS

- Élaborer et mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat.
- Mettre en place et animer la Conférence Intercommunale du Logement, chargée de définir et de suivre les objectifs en matière d'équilibre social de l'habitat au travers des attributions dans le logement social.
- Accompagner les communes dans leurs problématiques habitat (exemption du dispositif SRU, lutte contre l'habitat, suivi des disponibilités foncières, politique de relogement des personnes concernées par les démolitions dans le cadre du futur programme de rénovation urbaine).

ACTIONS PHARES 2019

- Arrêt du Plan Local de l'Habitat (PLH) le 14 novembre 2019.
- 1ère réunion de la Conférence Intercommunale du Logement le 17 octobre et validation du diagnostic de peuplement du parc locatif social.

PERSPECTIVES 2020

- Approbation du PLH après avis du Comité régional de l'habitat et de l'hébergement et mise en œuvre opérationnelle.
- Validation du document cadre de la Conférence Intercommunale du Logement.

CHIFFRES CLÉS 2019

- 29 500 logements sur le territoire communautaire, 68% sont des logements individuels, 11% sont des résidences secondaires et 11,3% sont vacants.
- Le territoire compte 2 749 logements sociaux, ils sont concentrés à 90% sur la commune de Cavaillon. Les principaux bailleurs sociaux présents sont Mistral Habitat (67% du parc), Grand Delta Habitat (21%) et ERILIA (6%).
- 7 demandes de logement social enregistrées pour 1 offre à l'échelle de LMV (5,1 à l'échelle du Vaucluse).



TRANSPORTS

Depuis son passage en agglomération en janvier 2017, LMV est compétente en matière de transports.

Elle a ainsi récupéré la gestion, le développement et l'entretien des infrastructures du réseau de transport urbain cavaillonnais, C mon bus, créé en avril 2016 par la Ville de Cavaillon. Elle est aussi en charge de la gestion d'une partie du transport scolaire (enfants domiciliés et scolarisés sur le territoire) pour lequel elle a conventionné avec la Région SUD. Enfin, elle gère en régie une navette Les Vignères-Cavaillon-Les Taillades depuis décembre 2018.

RÉALISATIONS 2019

- Création d'une aire de covoiturage sur le parking des Guillaumets de Coustellet (mise en service en 2020).
- Accompagnement du Département de Vaucluse dans l'extension de la Véloroute à Coustellet et Robion.
- Organisation de la rentrée scolaire 2019 (S1, S2, S3)
 - Mise en place de nouvelles tournées sur la S3 en septembre 2019.
 - Sensibilisation des collégiens sur les bons comportements à adopter dans les bus.
 - Réécriture des règlements intérieurs et des conditions de vente (juin puis septembre 2019)
- Mise en place de vidéoprotection sur la ligne C (décembre 2019).
- Installation d'abribus sur le réseau C mon bus et poursuite de mise en conformité des quais (Paul Gauthier, Médiathèques, Clinique Saint Roch, La Clède, Avenue de Cheval-Blanc, Les Banquets).



PERSPECTIVES 2020

- Création d'un Pôle d'échanges multimodal à la Gare de Cavillon.
- Développement d'une appli mobile permettant d'avoir une vision en temps réel du trafic sur le réseau C mon bus.
- Accompagnement du Département de Vaucluse dans l'extension de la Véloroute.
- Renouvellement du marché transport qui arrive à son terme en septembre 2020.
- Création de nouvelles rotations sur C ma navette.

CHIFFRES CLÉS 2019

4 lignes de bus C mon bus dont une navette gratuite

3 lignes de bus adaptées aux scolaires

1 navette Vignères/Taillades de 8 places

2019 = 150 000 passagers sur lignes ABCD + 37 000 passages scolaires

2019 = 1 500 passagers sur C ma navette Vignères-Taillades

187 500 euros investis sur le réseau pour la poursuite de mise en accessibilité et la pose d'abribus.





TOURISME CAMPINGS

Depuis le 1^{er} janvier 2017, date de passage en communauté d'Agglomération, LMV perçoit au réel une taxe de séjour sur le territoire. **Chaque propriétaire d'un hébergement touristique sur l'une des 16 communes du territoire doit collecter la taxe de séjour auprès de ses hôtes.**

Les tarifs de la taxe de séjour fixés par le conseil communautaire sont appliqués par jour et par personne en fonction du type d'hébergement concerné. Les propriétaires d'un hébergement sont connectés à la plateforme de télé déclaration mise à leur disposition : <https://lmv.taxesejour.fr>

La principale évolution constatée sur l'année 2019 réside dans l'obligation faite aux professionnels qui assurent un service de réservation ou de location par voie électronique de collecter la taxe de séjour.

Dans le cadre de ses compétences, **LMV gère deux campings intercommunaux** situés sur les communes de Cavaillon (La Durance, 3 étoiles) et de Maubec (Les Royères du Prieuré, 2 étoiles).

L'OFFICE DE TOURISME LUBERON CŒUR DE PROVENCE

Créé par délibération du 16 octobre 2014, l'Établissement public industriel et commercial (EPIC) Luberon Cœur de Provence fonctionne avec un budget propre. L'office de tourisme dispose des moyens financiers et humains indispensables à une politique ambitieuse de promotion du territoire. L'augmentation significative du montant déclaré de la taxe de séjour pour l'année 2019, 868 260.62 €, confirme le potentiel touristique du territoire qui participe de manière de plus en plus prégnante à son équilibre économique en général.

CHIFFRES CLÉS 2019

894 hébergeurs référencés sur les 16 communes du territoire communautaire se partagent 1 108 hébergements, soit **11 175 lits**.

Une augmentation des montants de taxe de séjour déclarés en 2019 qui passent de **573 369.34 à 868 260.62 € soit une hausse de 51 %**.

Un montant de taxe de séjour perçu en 2019 de **782 990.93 €**.



LUBERON
CŒUR DE **PROVENCE**

WWW.LUBERONCOEURDEPROVENCE.COM



CAMPINGS

LA DURANCE ***

CAVAILLON

www.camping-durance.com



- 100 emplacements sur 4 hectares ombragés.
- 38 emplacements confort caravane.
- 21 emplacements confort caravane et grand confort caravane destinés exclusivement à l'accueil d'hébergement avec raccordement à tous les branchements, (mobil-home / chalets / bungalows toilés).
- 41 emplacements nus.
- 2 blocs sanitaires récents.

LES ROYÈRES DU PRIEURÉ **

MAUBEC

www.campingmaubec-luberon.com



- 75 emplacements idéalement placés entre le GR 6 et l'itinéraire Le Luberon à vélo.
- 72 emplacements nus sur 1,6 hectare.
- 3 mobil-homes.
- 2 blocs sanitaires.



RÉALISATIONS 2019

CAVAILLON :

Remplacement de 4 mobil-homes par des neufs dont un accessible aux personnes à mobilité réduite pour un budget de 80 000 euros.

CHIFFRES CLÉS 2019

- Camping de Maubec et de Cavaillon ouverts du 1^{er} avril au 15 octobre
- **15 221 nuitées** à Cavaillon
- **7 397 nuitées** à Maubec
- Un gîte labellisé **gîte d'étape à Maubec : 15 couchages** répartis sur 2 dortoirs. 978 nuitées en 2019
- Aire de camping-cars à Cavaillon, ouverte en juillet 2017 : 22 emplacements. 1078 passages enregistrés en 2019

MÉDIATHÈQUES MUSIQUES ACTUELLES



Le réseau des médiathèques LMV est constitué de 12 médiathèques et d'un point lecture. Les collections sont accessibles à tous et de n'importe quel lieu. Les adhérents peuvent rendre les emprunts ou faire venir un ouvrage ou un document sonore ou audiovisuel dans la médiathèque de leur choix. Toutes les médiathèques sont équipées de WIFI et leur accès est libre et gratuit. Le réseau des médiathèques propose aussi tout au long de l'année une programmation culturelle riche, collant à l'actualité, accessible à tous les publics et 100% gratuite.

LMV détient aussi la compétence Musiques actuelles. A ce titre, elle finance deux scènes labellisées SMAC (Scènes de Musiques ACTuelles) que sont l'association AVEC installée dans les locaux intercommunaux de la Gare de Coustellet, et la Scène nationale La Garance à Cavaillon. Toutes les deux perçoivent une subvention pour leur programmation en musiques actuelles de 100 000 euros pour la Garance et 34 000 euros pour La Gare.

LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

Le service des médiathèques intercommunales c'est :

- 12 médiathèques, 1 point lecture
- 15 boîtes à Livres (3 à Cavaillon, Les Taillades, Robion, Oppède, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Maubec, Cheval-Blanc, Mérindol, Lauris, Puyvert, Puget, Lourmarin)
- 10 136 adhérents (18,4% de la population / la moyenne nationale est à 12%).
- 420 190 prêts / an
- 100 manifestations par trimestre
- 6 boîtes de retour (Cavaillon, Maubec, Mérindol, Cheval-Blanc, Lauris, Cabrières d'Avignon).

Développant des projets sur plusieurs axes :

- Lecture publique : 190 000 documents accessibles de n'importe quel lieu.
- Accès aux ressources numériques : liseuses, tablettes, autoformation en ligne, VOD, ateliers numériques, RDV personnalisés liés à la fracture numérique.
- Développement de services participatifs à partir du portail du service et du Facebook : propositions de laisser des coups de cœur, de participer à des ateliers d'écriture.
- Programmation culturelle : le service propose une offre culturelle riche et variée : spectacles musicaux, ateliers, conférences, expositions, projections, etc., qui se déclinent sur tout le territoire de l'Agglomération LMV.

ACCUEILS DE GROUPES ET DE CLASSES

Le service des médiathèques a accueilli en 2019 :

- 24 500 personnes sur les accueils de groupes qui intègrent, les classes, les centres aérés, les groupes d'alphabétisation, etc.
- 5300 personnes lors de nos manifestations culturelles.

Les accueils sont élaborés en concertation avec l'Éducation Nationale et les partenaires récurrents du service des médiathèques : les crèches, le RAM, les centres de loisirs, les associations.

DES ACTIONS HORS LES MURS

OPI (Opérations Pieds d'Immeuble), Bibliothèque de plein air au Centre Aquatique de Plein Air, BIP (brigades d'intervention poétiques), Forum des associations des collèges de Cavaillon sont autant d'actions qui délocalisent ponctuellement le service.

DES PARTENAIRES LOCAUX

La Gare de Coustellet, le Conservatoire de Cavaillon, le Parc Naturel Régional du Luberon, L'ARL (Agence Régionale du Livre), la LPO (Ligue de protection des Oiseaux) sont une partie de nos partenaires, tout comme les collèges et lycées de Cavaillon, les groupes scolaires du territoire, les associations culturelles, la Garance, les Petits Débrouillards, Le goût de Lire en Pays d'Apt, Grains de Lire, Des livres et vous, etc.

MÉDIATHÈQUES

LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

MON ESPACE



Recherche sur le site ou catalogue

OK



ACTIONS PHARE EN 2019

- Multiplication des boîtes à livres sur le territoire
- Braderie aux Taillades en septembre 2019 (4000 documents vendus)
- Mise en service d'un portail des médiathèques et d'une application (Ma Bibli) : un réseau ouvert 7/7 à travers son portail.



PERSPECTIVES 2020

- Développement des ressources numériques
 - PNB : prêt de livres numériques en bibliothèque
 - Ateliers numériques : différents RDV sont proposés au public Adulte (l'Inst@nt numérique et les ateliers numériques) et Jeunesse (Appli Hour).
- Améliorer la lisibilité du portail et développer l'interactivité avec le public.
- Proposer des collections toujours plus attractives.

www.mediathequeslmv.fr





MUSIQUES ACTUELLES

LA GARE DE COUSTELLET

La Gare est un bâtiment communautaire aux multiples facettes. En effet, la Gare est un lieu de diffusion et de pratique culturelle. Gérée par l'Association A.V.E.C (Animation Vaclusienne Educative et Culturelle) depuis 1996, elle œuvre pour la diffusion artistique, l'accompagnement à la création et les pratiques amateurs dans le domaine des musiques actuelles. En 2019, environ 50 concerts en production propre, coproduction, ou partenariat ont été programmés. Ce sont aussi une centaine d'artistes qui sont accueillis et/ou soutenus dans leur projet artistique sur une année et environ 10 000 spectateurs comptés. Les Zapéros-concerts de juillet-août, au moment du marché paysan : sur une scène extérieure devant 500 personnes chaque mercredi, ils permettent de réunir habitants et vacanciers autour de la musique et des produits locaux. La Gare propose une programmation variée entre artistes locaux, nationaux et internationaux.

www.aveclagare.org



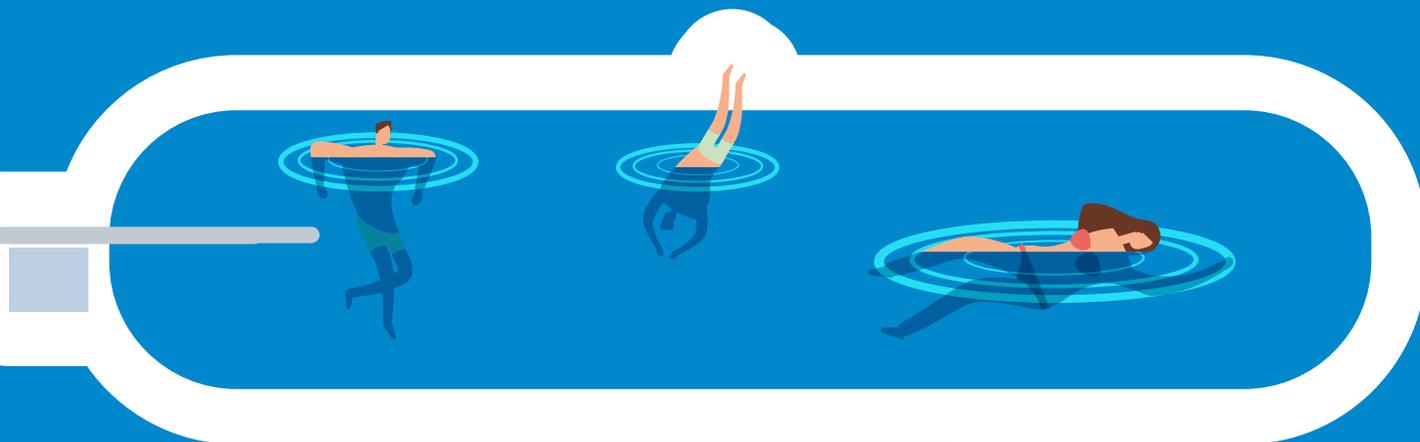
LA GARANCE À CAVAILLON

La Garance est un lieu de production artistique labellisé "scène nationale". Celui-ci a pour missions :

- de s'affirmer comme un lieu de production artistique de référence nationale, dans les domaines de la culture contemporaine.
- d'organiser la diffusion et la confrontation des formes artistiques en privilégiant la création contemporaine.
- de participer dans son aire d'implantation à une action de développement culturel.

www.lagarance.com





PISCINES

Dans le cadre de ses compétences, LMV gère deux équipements aquatiques à Cavaillon :

- **La piscine couverte Alphonse Roudière**

- 1 bassin de 25 x 10 mètres

- 1 bassin d'apprentissage

- **Un complexe de plein air composé de 3 bassins :**

- 1 bassin de 25 x 12.5 mètres

- 1 bassin d'apprentissage de 17 x 13.5 mètres

- 1 pataugeoire.



LA PISCINE COUVERTE ALPHONSE ROUDIÈRE

Cet établissement qui date de 1976 a bénéficié d'une réhabilitation complète et d'une extension significative de ses locaux. Il a été inauguré le 14 septembre 2019.

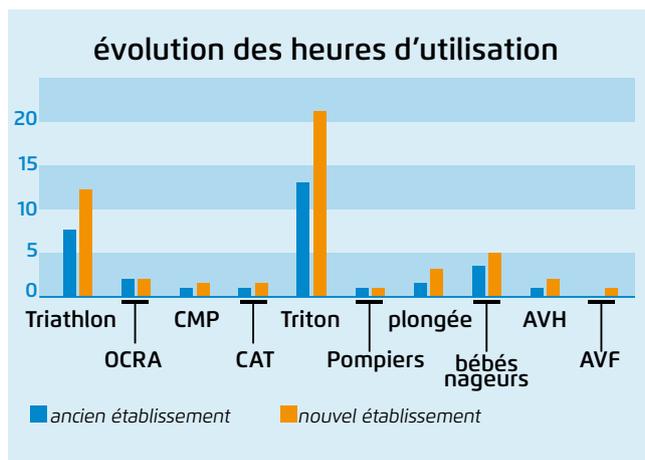
L'ampleur et la qualité des travaux entrepris permettent aujourd'hui aux nombreux usagers de disposer d'un établissement de baignade « nouvelle génération » particulièrement bien adapté aux différentes pratiques aquatiques. La création d'un bassin d'apprentissage permet par ailleurs d'élargir les plannings d'utilisation, que ce soit pour les scolaires, les associations, les activités proposées par LMV ou encore pour le public.





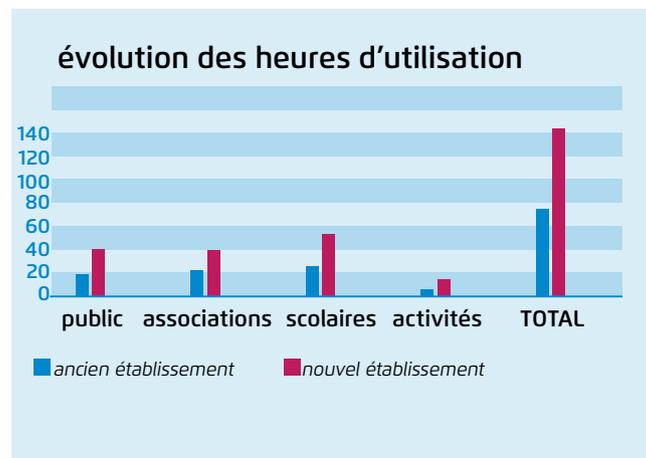
Concernant les scolaires,

point fort de la nouvelle organisation mise en place, il est important de préciser que toutes les écoles du territoire communautaire peuvent aujourd'hui être accueillies à la piscine Roudière.



Concernant le monde associatif,

les évolutions, que l'on peut raisonnablement qualifier de favorables, peuvent s'appréhender ainsi :



Concernant les activités aquatiques

déployées par LMV Agglomération, elles sont étendues. En plus des 3 activités existant avant la réhabilitation (aquabike, aquagym, aquafitness), 4 nouvelles ont été déployées à l'ouverture de la nouvelle piscine Roudière (aquatonic, aquacardio, aquadouceur, espace détente). Depuis l'ouverture, 2000 entrées par semaine (tous publics confondus) ont été enregistrées.



LE CENTRE AQUATIQUE DE PLEIN AIR

Le centre aquatique de Plein Air a ouvert ses portes au public le 6 mai 2019.

- **38 116 entrées** de mai à début-septembre, dont **6 119 passages de campeurs** et **2 482 jeunes des centres de loisirs**.

A noter un record de fréquentation pour le mois de juin avec 9 174 entrées, chiffre qui s'explique par les 3 jours de canicule (26, 27 & 28 juin) durant lesquels on a enregistré 2 438 entrées.

Du mieux dans les activités aquatiques déployées :

- 52 séances d'Aquabike, d'Aquagym et d'Aquafitness proposées sur 2 mois avec 662 personnes accueillies.
- En moyenne, 11 personnes accueillies par séance d'Aquabike, 22 personnes l'Aquagym et 8 pour l'Aquafitness.

L'ACCUEIL DES SCOLAIRES

La principale conséquence de la fermeture de la piscine Roudière, outre le redéploiement des agents pendant la période de fermeture, a résidé dans la réorganisation du calendrier des activités scolaires dans le cadre du « savoir nager ».

2 périodes de stages ont été programmées au Centre Aquatique de Plein Air.

La première, qui s'est déroulée du 10 septembre 2018 au 12 octobre 2018, a connu un franc succès. 25 classes pour un peu plus de 2 000 élèves ont été accueillies.

La seconde, prévue du 6 mai au 14 juin 2019 a été plus compliquée. Le mois de mai ayant été impacté par une météo largement défavorable, 800 élèves ont été accueillis sur cette période.



LES MOYENS DE LA COLLECTIVITÉ

1. RESSOURCES HUMAINES

53

2. FINANCES

55

3. AFFAIRES JURIDIQUES ET COMMANDE PUBLIQUE

57

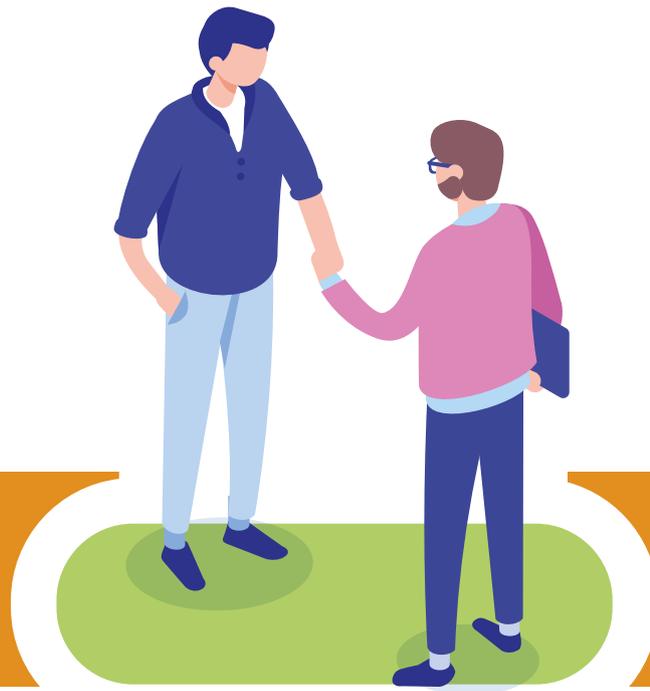
4. TECHNIQUE

64

5. COMMUNICATION

66

RESSOURCES HUMAINES



Luberon Monts de Vaucluse est une collectivité qui a connu depuis 2014 de nombreuses évolutions :

- Fusion en 2014 de deux communautés de communes et d'un syndicat et rattachement de deux communes,
- Passage en agglomération en 2017 avec intégration de cinq nouvelles communes traduisant l'harmonisation de compétences,
- Passage à l'ère de la mutualisation des cadres des fonctions supports entre la Ville centre et l'Agglomération dès janvier 2018.

Depuis février 2018, la Ville a recruté une Directrice des Ressources Humaines (DRH), mise à disposition de LMV Agglomération à hauteur de 50 % de son temps de travail.

MISSIONS

- Concevoir, proposer, animer et évaluer la mise en œuvre d'une **politique d'optimisation des ressources humaines** de la collectivité.
- **Accompagner les agents** et les services.
- Co-piloter avec la Direction générale le **dialogue social** et les instances représentatives.
- **Gérer les emplois** et le développement des compétences : formations, recrutements, etc.
- **Piloter la gestion administrative et statutaire** : gestion des carrières, paye, absences.
- **Piloter la masse salariale.**
- **Développer l'information RH** à destination des agents.

RÉALISATIONS 2019

- Réalisation de l'audit ressources humaines du pôle Petite Enfance.
- Travail de refonte des organisations des services Environnement et Piscines et des pôles Petite Enfance et Direction générale des Services techniques.
- Déploiement et animation du plan santé au travail mutualisé :
 - interventions auprès d'organismes extérieurs en oct. 2019, CDG 84 en déc. 2019,
 - dépôt d'un dossier de candidature pour le prix MNT, santé au travail,
 - mise en ligne du projet sur la banque de données de l'innovation des territoires,
 - animations de deux groupes de travail sur l'ergonomie.
- Participation à l'évaluation du protocole relatif au temps de travail (novembre, décembre 2019).
- Administration mutualisée :
 - Convention de prestation de service pour la

- gestion du SIRH Ville de Cavailon,
 - frais de nuitée harmonisés,
 - suivi de la création d'un bureau mutualisé au siège de LMV Agglomération.
- Formations :
 - déploiement des stages chefs de service sur le management,
 - déploiement des stages accueil,
 - suivi du plan de formations.
- Prévention : accueil du nouveau conseiller en prévention des risques professionnels, déploiement des registres obligatoires.
- Travail avec la Direction de la communication sur la valorisation des agents via une nouvelle formule pour la cérémonie des médaillés du travail.
- Suivi des CAP et animation conjointe des CT-CHSCT avec la Direction Générale.
- Co-animation de groupes de travail sur l'usure professionnelle / maintien dans l'emploi / la prévention.

PERSPECTIVES 2020

- Prévention : veiller au déploiement du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).
- Accompagner/être en appui sur différents dossiers :
 - Mise en œuvre du complément indemnitaire annuel (CIA), démarche soutenue par un cabinet extérieur et conjoint avec la ville centre,
 - Déploiement d'un intranet,
 - Formation des cadres : rencontre thématique avec un intervenant extérieur (loi de transformation de la fonction publique, loi déontologie).
- Travailler sur le décloisonnement du service RH.



FINANCES

La direction financière participe à la **définition et à la mise en œuvre de la stratégie budgétaire** et financière de l'EPCI. Elle est le garant de la fiabilité et de la sécurité des procédures budgétaires, de préparation, d'exécution et de contrôle du budget de l'administration.

A ce titre, **elle prépare les budgets, élabore les documents comptables et budgétaires de l'EPCI, assiste et conseille les élus, la Direction générale et les services de la collectivité.**

Elle réalise des **analyses financières et fiscales rétrospectives et prospectives** et alimente les tableaux de bord financiers.

Elle supervise l'**exécution des recettes et des dépenses** et la **tenue des régies d'avances et de recettes**. Elle assure également la **gestion de la dette** et de la trésorerie, le **suivi de la fiscalité et des ressources** de l'établissement, les relations avec les services comptables de l'État, les fournisseurs et les usagers, la **gestion comptable des marchés**, les opérations comptables complexes.

RÉALISATIONS 2019

Préfiguration du transfert des compétences eau et assainissement pour le 1er janvier 2020 avec la collecte des données financières auprès des 16 communes membres de l'agglomération et la création de trois régies et de trois budgets annexes « eau potable », « assainissement collectif » et « assainissement non collectif ».

DATES CLÉS 2019

- **31 janvier 2019** : Débat d'orientation budgétaire.
- **28 février 2019** : Vote du budget primitif.
- **18 septembre 2019** : Commission Locale D'Evaluation des Transferts de Charges GEMAPI.

CHIFFRES CLÉS 2019

• Compte administratif du budget principal :

Dépenses d'équipement : 10,2 M€ (avec fonds de concours, subventions d'équipement)
Dépenses de fonctionnement : 42,6 M€
Recettes de fonctionnement : 45,1 M€.

• Budget annexe Zones Sud :

Dépenses de fonctionnement 2019 :
11 409 986 €
Recettes de fonctionnement 2019 : 12 036 705 €
Dépenses d'investissement 2019 : 11 885 253 €
Recettes d'investissement 2019 : 12 736 275 €

• Compte administratif du budget annexe camping :

Dépenses d'équipement : 92 629 €
Dépenses d'exploitation : 322 807 €
Recettes d'exploitation : 337 393 €

• Compte administratif du budget annexe transport :

Dépenses d'équipement : 335 290 €
Dépenses d'exploitation : 1,1 M€
Recettes d'exploitation : 1,6 M€

• Nombres d'actes (mandats, titres et factures) traités par le service en 2019 :

Mandats : 9 672
Titres : 2072
Factures : 16 900.

PERSPECTIVES 2020

- Mise en œuvre de la gestion budgétaire et financière des compétences eau potable et assainissement transférées au 1er janvier 2020.
- Réunion de la CLETC 2020 sur les compétences GEMAPI, eau potable et assainissement collectif et non collectif.
- Audit de la fiscalité environnementale.



AFFAIRES GÉNÉRALES - JURIDIQUE - COMMANDE PUBLIQUE

Le service des affaires générales – juridique et commande publique de Luberon Monts de Vaucluse est structuré autour de quatre missions principales :

- Les affaires juridiques et contentieuses,
- Les assurances,
- La commande publique,
- Les archives.

1. L'ACTIVITÉ JURIDIQUE ET CONTENTIEUSE

1.1. Le contrôle de la régularité des actes et la gestion des assemblées

Le service juridique intervient tout au long de la procédure d'organisation des conseils communautaires. En amont, il assure un travail d'accompagnement des services sur la rédaction de leurs rapports et conventions correspondantes. À l'issue du conseil, il intervient pour suivre la rédaction des délibérations et le processus visant à leur donner un caractère exécutoire.

Durant l'année 2019, le conseil communautaire s'est réuni à 6 reprises (5 février, 28 février, 20 juin, 26 septembre, 14 novembre et 12 décembre) et a donné lieu à l'approbation de plus de 200 délibérations.

En comparaison, sur l'année 2018, le conseil communautaire s'était réuni 5 fois et avait adopté 166 délibérations.

La majeure partie des délibérations concernent le domaine des finances ; ce sont en effet 50 délibérations qui ont été adoptées et traitent du volet budgétaire (vote et exécution du budget général et des budgets annexes) ainsi que des demandes de subventions.

Également, dans les domaines de compétences relevant des services techniques, notamment l'eau, l'assainissement ou la GEMAPI, le conseil communautaire a dû délibérer à de nombreuses reprises. S'agissant de compétences nouvelles pour l'agglomération, celle-ci a dû statuer sur différents points quant à leur organisation et leur fonctionnement au niveau intercommunal (création des budgets, des régies, désignation des représentants de LMV au sein des divers organismes extérieurs, fixation de tarifs, etc.).

Sur le plan de l'environnement, le conseil de LMV Agglomération s'est aussi prononcé plus de 20 fois en 2019, notamment afin de permettre la signature de conventions avec les différents éco organismes (Corepile, Eco DDS, TLC), la réalisation de l'Espace Naturel Sensible sur la commune de Mérindol, l'attribution de subventions pour les appels à projets scolaires, la signature de la charte « zéro déchet plastique », et l'adhésion au programme services d'économies durables en Luberon énergie-eau.

Enfin, un des grands sujets sur lequel le conseil communautaire est appelé à se prononcer porte sur **l'aménagement et le développement** du territoire. Ont ainsi été recensées 21 délibérations relatives, entre autres, aux acquisitions et cessions foncières, à l'approbation du Contrat Régional d'Equilibre Territorial, à la participation au portage de l'opération

Grand Site, à la réalisation de la ZAC des Hauts Banquets, à la concession d'aménagement du parc d'activités de Bel Air, aux deux plans de déploiement de la fibre optique, etc.

1.2. Gestion de l'activité précontentieuse et contentieuse

Cette activité répond à la volonté de mieux défendre les intérêts de la collectivité.

Elle intervient dans les différents domaines de contentieux à l'exclusion de celui des ressources humaines qui relève du pôle ressources.

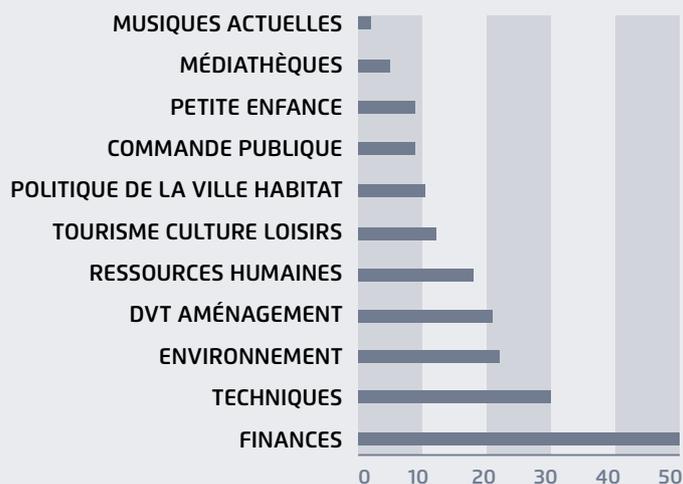
Le nombre de contentieux en cours d'instruction par le service juridique est faible (inférieur à 10).

Les domaines sur lesquels portent ces recours sont les suivants :

- Commande publique (recours devant le juge administratif et le juge des Prudhommes) ;
- Recours d'usager contre des décisions de l'administration ;
- Dommages de travaux publics.

Parallèlement, le service juridique développe, avec ses propres moyens, des recours en responsabilité dès qu'un préjudice a été subi par la collectivité et accompagne les services demandeurs lors des constats contradictoires éventuels.

Répartition des délibérations 2019 par service



2. LA GESTION DES ASSURANCES

Les contrats souscrits depuis le 1^{er} janvier 2017 ont une durée de 5 ans. Les assureurs restent donc les mêmes que pour l'année 2017.

- Dommages aux biens → GROUPAMA Méditerranée à Montpellier (34)
- Flotte automobile et auto-missions → GROUPAMA Méditerranée à Montpellier (34)
- Responsabilité Civile → SMACL à Niort (79)
- Protection juridique → Groupement CFDP/JADIS à Paris (75)
- Risques statutaires → Groupement SMACL/ETHIAS à Niort (79)

Concernant les sinistres traités en 2019, il y a eu 30, tous domaines confondus. Un chiffre stable par rapport à 2018.

Par ailleurs, la valeur totale des marchés attribués s'avère plus forte que les années précédentes :

	2016	2017	2018	2019
Nombre de consultations lancées	18	26	22	26 (Supérieur à 25 000 € HT)
Nombre de MAPA	9	16	18	20
Nombre d'appels d'offres	7	8	4	4
Nombre de procédures autres	2	2	0	2
Nombre de marchés attribués	37	40	46	42
Valeur des marchés € HT	5,7 Millions €	6,5 Millions €	7,3 Millions €	10,5 Millions €

3. L'ACTIVITÉ COMMANDE PUBLIQUE

3.1. Bilan global de l'année 2019 et comparaison avec les années précédentes

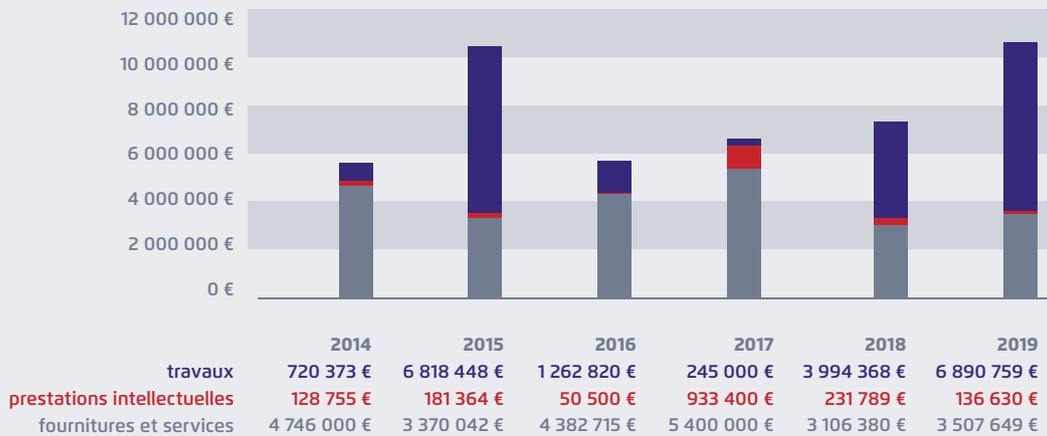
L'activité du service commande publique demeure toujours croissante.

Le nombre de consultations lancées est supérieur à celui de 2018. Quant au nombre de marchés attribués, celui-ci est légèrement inférieur en raison du nombre de lots constituant les différentes consultations.

Parmi les marchés attribués, les plus importants concernent :

- les travaux neufs et réparations sur la voirie et les bâtiments communautaires (montant maximum de 5 200 000 € HT sur la durée maximum du marché).
- l'exploitation des installations de chauffage des bâtiments communautaires (estimé à 950 000 € HT sur la durée totale du marché).
- l'acquisition de bennes à ordures ménagères en accord cadre.
- les travaux d'urgence liés à la construction d'une crèche en bâtiment modulaire (750 000 € HT).
- les travaux relatifs à l'aménagement du Tourail (320 000 € HT) et à la création d'une aire de covoiturage aux Guillaumets (411 000 € HT).

Évolution de la commande publique LMV 2014 / 2019

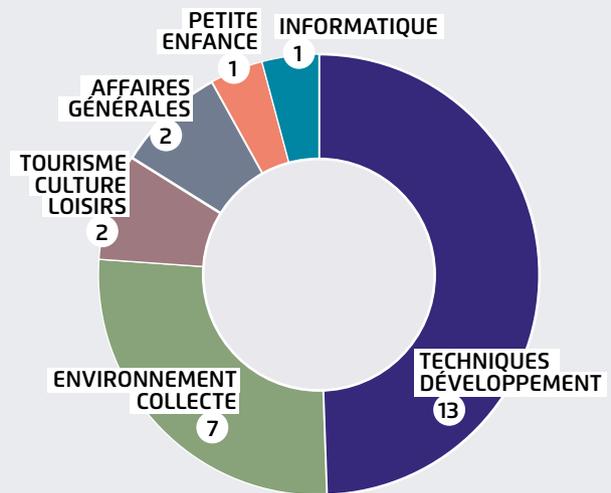


L'année 2019 est marquée par une prépondérance des marchés de travaux. Cette part importante des marchés de travaux dans la commande publique de la collectivité justifie donc le fait que près de la moitié des consultations lancées concerne les services techniques.

Durée des procédures :

Concernant la durée moyenne des procédures, la grande majorité des marchés publics est notifiée dans un délai de 3 mois (en moyenne 85 jours pour les marchés à procédure adaptée et 109 jours pour les appels d'offres) à compter de l'envoi de l'avis d'appel public à concurrence.

Répartition des consultations par service



3.2. Emprise de la commande publique sur le secteur économique local

La commande publique constitue un levier économique non négligeable pour les entreprises locales qui obtiennent des marchés publics.

La proportion de marchés publics attribués à des entreprises locales est en constante augmentation. 70% de la commande publique revient à des entreprises du Vaucluse (contre 54% en 2018 et 27% en 2017). Cette évolution en faveur des entreprises du département se justifie par la forte proportion de marchés de travaux lancés ces dernières années. En effet, pour ce type de marchés ce sont essentiellement des entreprises locales qui candidatent, alors qu'en matière de fournitures et services, le territoire d'ancrage des entreprises est plus large.

Par ailleurs, + de 60 % de cette commande publique revient à des entreprises du territoire de Luberon Monts de Vaucluse, ce qui représente un montant dépassant les 6 millions d'euros.

C'est d'ailleurs parce que la commande publique est identifiée comme un levier sur le plan économique que LMV Agglomération est engagée dans une démarche d'achat socialement responsable en inscrivant dans sa pratique d'achat des clauses dites « sociales » ou « d'insertion par l'activité économique ». Ainsi, la collectivité favorise le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle et renforce le développement économique et l'emploi local.

3.3. La mutualisation de l'achat public

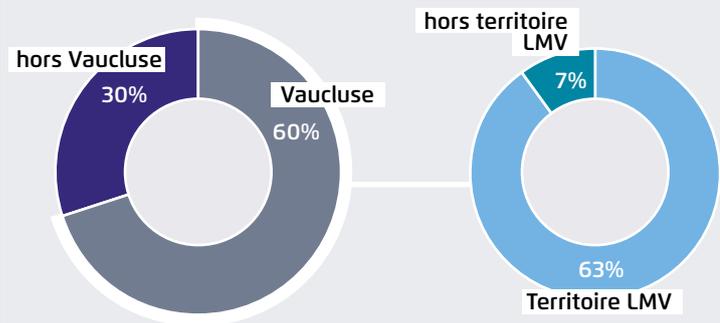
Les actions de mutualisation conduites en 2019 dans le domaine de la commande publique s'inscrivent principalement dans les groupements de commandes initiés par l'agglomération.

Le groupement de commandes est une structure créée pour mettre en commun des besoins similaires émanant de différents pouvoirs adjudicateurs et lancer une seule et même consultation.

Ces groupements sont animés par la recherche constante d'économies financières réalisées grâce à des volumes de commandes plus importants ainsi que par la volonté de sécuriser sa procédure de marché, les contraintes juridiques en matière de marchés publics étant de plus en plus présentes et complexes.

Après avoir sollicité l'ensemble des communes, un programme pluriannuel de groupement de commandes a été généré par le service de la commande publique de LMV. Ce programme est régulièrement mis à jour en fonction des priorités et de l'avancement des dossiers.

Répartition des marchés par situation géographique de l'entreprise



Depuis la fin 2014, 13 groupements ont été constitués et ont pu bénéficier à l'ensemble des communes de LMV, étant entendu que l'élargissement du périmètre et des compétences de LMV depuis le 1er janvier 2017 a offert de nouvelles perspectives à l'intercommunalité en matière de groupement de commandes.

Année	Objet du groupement	Membres
2019	Fournitures de bureau, papier et consommables informatiques	LMV, Cavaillon, Cheval-blanc, Mérindol, Robion
2019	Travaux d'aménagement d'une aire de covoiturage – parking des Guillaumets à Maubec	LMV, Maubec

Les retours des collectivités associées sont positifs, que ce soit en termes de qualité et de prix.

4. LA GESTION DES ARCHIVES DE LA COLLECTIVITÉ

Du fait des différentes évolutions et extensions du périmètre de LMV, celle-ci conserve différents fonds d'archives :

- Syndicat Intercommunal de Ramassage des Ordures Ménagères du Nord Luberon : fonds clos 1979-2004 (SIROM).
- Syndicat intercommunal Les Marmousets : 1987-2013.
- Communauté de commune de Coustellet : 1994-2013 (CCC).

- Communauté de communes Provence Luberon Durance : 2001-2013 (CCPLD).
- Communauté de communes Luberon Monts de Vaucluse : 2014-2016 (CCLMV).
- Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse : 2017- aujourd'hui (CALMV).

En 2016, Luberon Monts de Vaucluse (LMV) a fait appel au service d'aide à l'archivage du Centre de Gestion de Vaucluse (CDG 84) en vue du classement de ses fonds d'archives. Une convention de soixante jours répartis sur trois années (2016-2018) a été conclue.

En 2019, la collectivité a réalisé des travaux afin de créer de nouveaux bureaux dont un local à archives. Dans l'attente de cet espace de stockage et de bureau, le choix a été fait de ne pas renouveler la convention d'aide à l'archivage avec le CDG. Aucune mission d'archivage n'a ainsi été opérée durant l'année du fait des travaux en cours à proximité de l'ancien local des archives.

Toutefois, un projet de sensibilisation aux archives a été préparé en collaboration avec les archives départementale afin d'être présenté début 2020 à l'ensemble des services LMV.

Une réflexion a également été engagée quant à la mise en place d'un archivage dématérialisé.



SERVICES TECHNIQUES – BATIMENTS, VOIRIES ET INFRASTRUCTURES

Le patrimoine de LMV englobe 47 bâtiments hors Office du Tourisme.

- 14 établissements d'Accueil des jeunes enfants
- 12 médiathèques
- 2 piscines
- 2 campings
- 1 aire d'accueil des gens du voyage
- 3 déchetteries et 2 plateformes de déchets verts
- 7 Bâtiments administratifs / services généraux / bâtiments techniques
- 6 Bâtiments ou installations diverses

RÉALISATIONS 2019

- Réalisation d'une plateforme de déchets verts à Vaugines.
- Mise en œuvre de bâtiments modulaires temporaires pour l'accueil des enfants suite à la fermeture des crèches Sucre d'Orge et Maison des Lutins.
- Construction de la crèche La Farandole à Cavaillon.
- Réaménagements intérieurs (création d'un dortoir et peintures) de la crèche E. Valentin et travaux extérieurs : création d'un parking personnel et d'un jardin.
- Réception des travaux de réhabilitation et d'extension de la piscine A. Roudière à Cavaillon.
- Travaux de création de bureaux au siège de LMV.
- Travaux de requalification de l'Avenue du Tourail à Coustellet : assainissement pluvial, voirie, éclairage public et aménagement paysager.
- Création d'une aire de covoiturage avenue des Guillaumets à Coustellet.
- Démarrage des travaux de création d'un sentier PMR à l'ENS La Garrigue à Mérindol.
- Poursuite de la mise aux normes des quais bus.

Les principaux travaux du programme 2019 :

- Climatisation des médiathèques de Lagnes, Lauris et Lourmarin.
- Climatisation des locaux de l'IFAC (Accueil jeunes) et mise en place d'une clôture pour création d'un espace extérieur dédié.
- Réfection de peintures : médiathèques de Lagnes, de Mérindol, crèche Les Petits Pas.
- Création d'une véranda à la crèche La Combe, Les Taillades.
- Réfection de sols souples, crèche de Gordes

- Réparation de la charpente du auvent, crèche de Lauris.
- Réfection de l'étanchéité des murs enterrés de la crèche de Lagnes.

Les travaux réalisés en Régie :

- Installation d'une cabane de jardin, crèche La Pépinière : agrandissement de la dalle béton et montage.
- Fabrication et pose d'un portillon double sens fermant l'accès au couloir personnel à E. Valentin.
- Raccordements provisoires des extensions modulaires des crèches.
- Installation des cuisines et buanderies temporaires et définitives.
- Assistance aux déménagements et aux installations d'urgence Petite Enfance.
- Remise en état du cabanon de la plateforme déchets verts de Vaugines.
- Espaces verts : création des espaces verts de la piscine A. Roudière.

PERSPECTIVES 2020

- Agrandissement de l'Office de Tourisme de Cavaillon.
- Aménagement de la future crèche Bournissac.
- Création d'une déchetterie intercommunale à Mérindol.



COMMUNICATION

La Direction de la communication est en charge de la **communication interne et externe** de l'Agglomération. Elle doit notamment rédiger la revue intercommunale, développer la communication digitale (site internet et réseaux sociaux) ainsi que les relations avec la presse, mais aussi superviser tous les documents de communication émanant de chacun des services de l'Agglomération et accompagner ces derniers dans cette mission. Enfin, le service est **en charge du protocole et de l'organisation d'événements internes** (remise de médailles) mais aussi publics (inauguration, vœux, etc.)

RÉALISATIONS 2019

• 2 revues

- Juin 2019
- Décembre 2019

• 12 lettres mensuelles à destination des agents + 1 spécial environnement pour dossier Cop d'avance

• Fibre optique

- Organisation de réunions d'information aux habitants de Lagnes, Les Beaumettes, Oppède, Cabrières d'Avignon/Maubec, Gordes et Robion (mai à décembre 2019).

• Environnement

- Communication gestion des déchets « J'agis pour la propreté de mon quartier » à destination des locataires de Mistral Habitat (janvier 2019).
- Participation au salon Terra'Lub (avril 2019).
- Guide du tri (juin 2019).
- Inauguration de la déchetterie verte de Vaugines (juillet 2019).
- Participation à l'élaboration du dossier « Une Cop d'avance » : obtention du label 1 « Territoire engagé » (juillet – octobre 2019).
- Participation au World Clean up day (septembre 2019).
- Opération Sapins de Noël reconduite (décembre 2019).

• Emploi

- Forum Recrutement (avril 2019).



• Petite enfance

- Participation au lancement de l'Espace famille (janvier 2019).
- Communication de crise fermeture Sucre d'Orge / Maison des Lutins (avril 2019).
- Accompagnement au lancement de la revue ZOOM (avril - juin 2019).
- Co-organisation de Petite enfance en fête (juin 2019).
- Inauguration crèche La Farandole (octobre 2019).

• Piscines

- Reprise de la signalétique du CPA (mai 2019).
- Inauguration piscine Roudière (septembre 2019).
- Pack de com Roudière (flyer, site, charte, totem, etc) (juin – décembre 2019).

• RGPD

- Copilotage de la mise en conformité (depuis avril 2019).

• RH

- Organisation de la 1^{ère} soirée des agents LMV (ex médailles) à la Gare de Coustellet (mars 2019).
- Participation au dossier « Prix santé » (juillet – novembre 2019).

CHIFFRES CLÉS 2019

 1800 fans sur Facebook à la fin de l'année 2019

www.luberonmontsdevaucluse.fr
www.facebook.com/luberonmontsdevaucluse
www.emploi.luberonmontsdevaucluse.fr
www.espace-citoyens.net/lmv/espace-citoyens
www.mediathequeslmv.fr

LES SERVICES



Luberon Monts de Vaucluse (SIÈGE)

315, avenue Saint Baldou
84300 Cavaillon
04 90 78 82 30
accueil@c-lmv.fr

Service Taxe de séjour

315, avenue Saint Baldou - 84300 Cavaillon
04 90 20 53 08
lmv@taxesejour.fr
<https://lmv.taxesejour.fr>

Service Ressources Humaines :

Mairie de Cavaillon - Place Joseph Guis
84301 Cavaillon Cedex
04 90 78 82 30

Service Finances :

42 Rue Liffiran - 84300 Cavaillon
04 90 78 82 30

Service Politique de la Ville/Habitat/Emploi, services Techniques, Mobilité et Gemapi

315, avenue Saint Baldou - 84300 Cavaillon
04 90 78 82 30



Service Développement économique et Aménagement

315, avenue Saint Baldou
84300 Cavaillon
04 90 78 82 30
economie@c-lmv.fr



Service Environnement et Collecte

315, avenue Saint Baldou
84300 Cavaillon
04 90 78 82 30
collecte@c-lmv.fr



Maison de la Petite Enfance

191, allée Roch Pape
84300 Cavaillon
04 90 76 06 63
petiteenfance.famille@c-lmv.fr



Médiathèque la Durance

60, rue Véran Rousset
84300 Cavaillon
04 90 76 21 48
mediatheque@c-lmv.fr

**Retrouvez toutes les
médiathèques du réseau sur
www.mediathequeslmv.fr**



Piscine couverte Alphonse Roudière

La Clède
84300 Cavaillon
04 90 78 19 19
piscines.secretariat@c-lmv.fr

Centre Aquatique de plein air

Rue des Félibres - 84300 Cavaillon
04 90 71 00 08
piscines.secretariat@c-lmv.fr



Office de tourisme Luberon Cœur de Provence

Place François Tourel - 84300 Cavaillon
04 90 71 32 01

www.luberoncoeurdeprovence.com



Camping la Durance

495, avenue Boscodomini - 84300 Cavaillon
04 90 71 11 78
contact@camping-durance.com
www.camping-durance.com

Camping les Royères du Prieuré

52, chemin de la Combe St Pierre - 84660 Maubec
04 90 76 50 34
camping.maubec@c-lmv.fr
www.campingmaubec-luberon.com





Lourmarin



Maubec



Mérindol



Oppède



Robion



Puget-sur-Durance



Puyvert



Vaugines



LMV Agglomération

315 avenue Saint Baldou - 84300 Cavaillon

Tél. : 04 90 78 82 30

communication@c-lmv.fr

www.luberonmontsdevaucluse.fr



@luberonmontsdevaucluse

